

CPPAF N° 0917/G82135

l'école

MAI/JUIN 2017
5 EUROS

N° 65

émancipée

REVUE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE - PARAISSANT DEPUIS 1910



NOUS SOMMES L'OPPOSITION !

- *Journées intersyndicales femmes.* P. 6-7
- *L'autorité à l'école, pour quoi faire ?* P. 22-23
- *La Guyane en grève, une colère légitime.* P. 31

DOSSIER :
L'EXTRÊME DROITE
EN EUROPE
 P. 12-18



Journées d'étude de l'École Émancipée : 1-2-3 juillet 2017

INSCRIVEZ-VOUS !

Cette année, comme les précédentes, a été bien chargée en travail militant pour contrer les idées réactionnaires, faire progresser les nôtres et peser sur une situation sociale difficile. Les J'ÉÉ nous permettront d'échanger, réfléchir, nous former dans un cadre de détente. Elles sont un moment indispensable de la vie de l'École émancipée.

Elles se dérouleront au centre du Rocheton à La Rochette (77), près de Melun. C'est un lieu bien connu où les conditions d'élaboration collective, de détente et d'hébergement sont excellentes.

Après la période électorale, nous aurons besoin d'échanger et réfléchir pour continuer de défendre les droits des salarié-es, des citoyen-nes, de promouvoir une société en rupture avec le capitalisme.

C'est autour de ces thèmes que nous débattons cette année :

Samedi 1^{er} juillet

14h à 16h30 : échange autour de la situation post-électorale

17h à 19h30 : les propositions de l'ÉÉ pour l'École

20h30 à 22h30 : commissions :

- suite du débat sur l'École
- l'ÉÉ et l'olympisme

Dimanche 2 juillet

9h à 12h : assemblée générale statutaire de l'Association des Ami-es de l'École émancipée (fonctionnement, communication, renouvellement de l'ER ...)

14h à 16h30 : situation économique en Europe

17h à 19h30 : droits des femmes

Soirée festive.

Lundi 3 juillet

9h à 12h : mettre à bas le capitalisme, comment construire l'alternative ?

L'accueil débutera le samedi matin à partir de 11 heures pour un repas tiré du sac. Le rangement se fera lundi après-midi.

Cette annonce vaut convocation à l'AG statutaire qui se déroulera dimanche 2 juillet.



INFOS PRATIQUES :

7 € le repas – 6 € la nuit et le petit déjeuner – 12 € par jour de péréquation pour les transports : soit un maximum de 76 € pour les 3 jours.

Une garde d'enfants est possible : précisez le nombre de d'enfants et leur âge à l'inscription.

INSCRIVEZ-VOUS avant le 1^{er} juin pour bénéficier de l'autorisation d'absence pour stage syndical (les documents seront fournis à l'inscription) en allant sur le site de l'ÉÉ ou en écrivant à jeee@ecoleemancipee.org



DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Nicolas BENIES, 29, rue Bellevue 14000 CAEN

ÉQUIPE DE RÉDACTION :

Claire BORNAIS, Mary DAVID, Bernard DESWARTÉ, Bruno DUFOUR, Jérôme FALICON, Judith FOUILLARD, Véronique PONVERT, Cécile ROPITEAUX, Sophie ZAFARI, Laurent ZAPPI

COMPOSITION ET MISE EN PAGE : École Émancipée

CONCEPTION GRAPHIQUE: Eric MONTELLO, Arnaud MALAISÉ

IMPRESSION : BRI Bobigny

L'École Émancipée, tendance de la FSU, a aussi un site : www.ecoleemancipee.org

Tribune libre, notre revue est ouverte à des débats.

Vos réactions, vos suggestions d'articles sont à envoyer à [Bernard Deswarte](mailto:bernard.deswarte@gmail.com), e-mail : bernard.deswarte@gmail.com

Pour paraître dans le prochain numéro, les articles

doivent être envoyés avant le 1^{er} juin 2017.

Le n° 64 de la revue de mars avril 2017

a été tiré à 1200 exemplaires.

PHOTOS DE COUVERTURE : D. R.

ABONNEZ-VOUS, RÉABONNEZ-VOUS :

» ABONNEMENT INDIVIDUEL ET STRUCTURE SYNDICALE : 33 EUROS.

» ABONNEMENT TARIF RÉDUIT (REVENUS INFÉRIEURS À 1500 EUROS) : 22 EUROS.

» ABONNEMENT DE SOUTIEN : 55 EUROS OU PLUS...

» ABONNEMENTS MULTIPLES : AJOUTER 11 EUROS PAR EXEMPLAIRE SUPPLÉMENTAIRE.

JE M'ABONNE POUR :

UN AN

DEUX ANS (MULTIPLIER PAR 2 LE MONTANT DE L'ABONNEMENT)

NOM ET PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE :VILLE :

E-MAIL :



VOUS POUVEZ PAYER VOTRE ABONNEMENT :

» PAR CARTE BLEUE SUR LE SITE DE L'ÉÉ

» PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE : L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE C/O YVES CASSUTO, 25, RUE DE LA SOURCE 54000 NANCY

p. 2 : Inscrivez-vous aux J'ÉÉÉ 2017.

p. 3 : Édito

SOCIÉTÉ

p. 4 et 5 : Quelles ripostes aux violences policières ?

FÉMINISME

p. 6 et 7 : Journées intersyndicales femmes.

INTERNATIONAL

p. 8 et 9 : La révolution syrienne est vivante.

p. 10 et 11 : Podemos, des possibles et des difficultés.

DOSSIER : L'EXTRÊME DROITE EN EUROPE



p. 12 à 18

ÉDUCATION

p. 19 : Evaluation des enseignant-es, le débat (suite).

p. 20 et 21 : Quelle réponse fédérale au Livret scolaire unique (LSU) ?

p. 22 et 23 : L'autorité à l'école, pour quoi faire ?

HISTOIRE

p. 24 et 25 : Histoire de la CGT, de 1945 à Mai 68 (IV)

CULTURE

p. 26 : Verlaine et Rimbaud, esprit de corps.

p. 27 : Faut-il un super-héros contre le fascisme ?
Qu'est-ce que la culture ?

SYNDICALISME

p. 28 : Congrès du SNEP.

p. 29 : Congrès du SNUEP.

p. 30 : Le SNU Pôle emploi, 1er syndicat des agent-es publics.

p. 31 : La Guyane en grève, une colère légitime.

p. 32 : Déchets nucléaires, ne pas enfouir, ne pas en produire !

De lourdes inquiétudes... Un espoir à développer !

Le paysage politique est bouleversé par les cataclysmes des dernières semaines. Au soir du 7 mai, les partis ayant été au pouvoir sont absents du second tour, la gauche de gouvernement est enterrée, LR est mal en point et le FN, même battu, reste aux portes du pouvoir. Pour la première fois sous la 5^{ème} République, le candidat élu se réfère à la fois à la droite et à la gauche : petite révolution, révélatrice du brouillage idéologique que subissent les citoyen-nes, brouillage auquel participe aussi l'imposture sociale du FN. Révélatrice aussi du niveau de détestation de la population envers les écarts pratiqués entre promesses politiques et réalités des politiques mises en œuvre durant les deux derniers quinquennats, qui aboutit au rejet des partis « traditionnels ».

Les règles démocratiques se fissurent. Celles et ceux qui ont « joué le jeu » du second tour l'ont fait pour empêcher le FN au pouvoir. Nombreux sont celles et ceux qui se sont abstenus au second tour (plus de 25 %, taux record depuis 1969) et près de 12 % des électeurs et électrices, du jamais vu sous la V^{ème} République, ont voté blanc ou nul. Les votes contre le FN l'ont emporté, c'était une absolue nécessité. Mais si MLP n'a pas triomphé, elle est toujours là. Pour la première fois, un parti dit « républicain » l'a rejointe, ajoutant encore à son entreprise de dédramatisation. Sa candidature a rassemblé 11 millions de suffrages, elle arrive en tête dans plusieurs villes et deux départements... Les causes de son ascension sont ancrées profondément dans le terreau de la crise sociale.

Alors, même élu démocratiquement, Macron est mal élu, avec une légitimité politique ambiguë. Au soir de son avènement, le peuple ne retiendra pas ses propos creux, mais les images fortes : Macron singeant Mitterrand, Macron-Pharaon, Macron encensé par les micro-trottoirs préparés par son très bon service comm'. On le savait, c'est confirmé : il claironne que les électeurs et électrices partagent son programme... il annonce pourtant qu'il va gouverner par ordonnances dès juillet : en plein été, sans négociations possibles, il va aggraver la loi Travail massivement rejetée ! Pour les salarié-es, la lutte des classes est plus que jamais d'actualité.

La séquence politique n'est pas terminée et les législatives vont sans doute rebattre les cartes.

Est ce que les « gens » de gauche y trouveront un vrai débouché à leurs aspirations, après le choix cornélien du second tour ? Le FN poursuivra-t-il son ascension vers des sommets dangereux ? La droite classique se refera-t-elle la main après sa débâcle de la présidentielle ? Le nouveau président aura-t-il sa majorité parlementaire ou sera-t-il obligé de transiger ? Les réponses à ces questions détermineront les suites sur le terrain social : difficile d'espérer un soulèvement populaire quand les salariés n'ont plus aucune perspective politique...

Pour combattre le FN, il est urgent de vaincre le libéralisme et de construire une société juste et solidaire. Le mouvement syndical a une responsabilité importante : lutter contre Macron, rassembler les salarié-es, porter des alternatives en impulsant des mouvements sociaux. Pour mener à bien la résistance et pouvoir avancer vers la transformation sociale, les luttes nécessaires nous imposent d'avancer dans l'unité syndicale. Il y a urgence. ●

VÉRONIQUE PONVERT

« Quelles ripostes aux violences policières ? »

Quelles que soient ses suites judiciaires, l'affaire Théo a permis, trop brièvement, un débat et un début de mobilisation contre les violences policières, emblématiques tout à la fois d'une police, le plus souvent contaminée par le racisme et missionnée pour contenir les explosions des quartiers populaires. Notre solidarité dans la lutte contre les violences policières est constitutive du combat antiraciste et pour les droits.



PHOTOS: D. R.



Quartiers populaires : qui

Le mardi 7 mars, les trois lycées de Saint-Denis ont fait l'objet d'intrusions violentes successives, qui ont provoqué à la sortie des établissements des interpellations musclées et arbitraires et débouché sur une cinquantaine d'arrestations de jeunes. Cela, sur fond de mobilisation contre les violences policières dans le cadre de l'affaire Théo et dans un début de campagne présidentielle nauséabond et marqué par une forte tentation nationaliste et sécuritaire.

Les personnels des établissements concernés se sont trouvés pris entre deux feux. Ces intrusions qui ont profondément marqué les esprits, étaient pour nous un fait nouveau. Elles étaient par ailleurs massives et violentes. Certain-es jeunes, armés de barres de fer en ont fait usage, parfois très près de collègues. Pour autant, certains éléments de contexte local rendent difficile un positionnement qui consisterait uniquement à condamner sans réfléchir.

À Saint-Denis, la réforme des REP a « redistribué » les moyens de l'Éducation Prioritaire entre des collèges qui en manquaient déjà cruellement pour aider les élèves. Là-dessus, la réforme des collèges est venue retirer des heures de cours et aggraver les difficultés d'enseignement. Les profs de certains collèges étaient en grève ce matin-là d'ailleurs. Et aucun doute que les élèves ont bien compris que tout ça ne les menait pas à la réussite.

Tri scolaire et social

Dans ce contexte, la rectrice de Créteil a décidé pour la rentrée 2016, la suppression des enseignements contingents dans l'académie de Créteil qui permettaient à certaines familles de contourner la carte scolaire. Cette



mesure juste, mais limitée à notre académie, renforce le sentiment qu'ont les jeunes de Seine-Saint-Denis (et leurs parents) de subir un déterminisme ségrégatif toujours plus violent.

Rappelons par ailleurs que notre territoire a été touché de plein fouet par les attentats de l'année dernière alors qu'en même temps, les jeunes subissent quotidiennement préjugés et brimades. La presse a un peu parlé dernièrement de l'accueil réservé par les grands musées parisiens comme Orsay aux groupes scolaires venant de Seine-Saint-Denis. Mais, il y a aussi les contrôles de police réguliers les vendredis et samedis soir aux entrées des métros et RER, pour diminuer le nombre de jeunes dyonisiennes dans Paris. De plus, lors d'un voyage à

Dublin, une classe de Paul Eluard, contrôlée plusieurs fois à la douane, a dû laisser sur place deux élèves dont les papiers n'ont pas été jugés adéquats par la compagnie aérienne. Sur le même vol, un autre groupe scolaire, du Havre, n'a été contrôlé qu'une fois et sans que l'absence de papier d'un accompagnateur ne pose problème.

Le martèlement des portes qui claquent au nez des jeunes séquanodionisiens s'accélère et n'est sans doute pas étranger aux violences de mars.

Assignation territoriale

A travers ce prisme, les événements prennent une autre tournure... Alors certes, ces violences sont inadmissibles, elles mettent en danger nos collègues et nos élèves, elles sont contre-productives. Bien entendu, elles sont également le signe d'un glissement des banlieues vers des formes de contestation « non



est violent ?

conventionnelles ». Enfin, perpétrées contre l'institution scolaire, mettant en danger les profs et les élèves, elles creusent un fossé toujours plus grand entre les jeunes de banlieue et ceux qui ont traditionnellement vocation à les soutenir. Mais, il serait trop facile de critiquer celles et ceux qui allument la mèche, lorsque le gouvernement n'a fait qu'accumuler des barils de poudre dans ces quartiers.

Pour revenir à la journée du 7 mars, le fait d'arrêter indifféremment les élèves sortant des lycées attaqués et des jeunes casseurs était-il adapté ? Et que dire de la façon dont la police s'est lâchée sur les jeunes ? Pour M. Chemmah, représentante FCPE du lycée P. Eluard, « *La répression policière a été perçue comme une injustice de plus à celles que subissent déjà les jeunes des quartiers populaires, entre autres insultes, contrôles au faciès récurrents de la part d'une police qui déroge à ses missions* ». Élèves raflés-es, brutalisés-es, victimes de propos racistes, sexistes et humiliants, gardes à vue prolongées jusqu'à 32h sans justification laissent dans les familles le souvenir de ratonnades perpétrées par les tenants de la violence prétendument légitime. Face à leurs plaintes, la machine administrative les laisse démunies.

C'est en tout cas assez emblématique de la façon dont les pouvoirs publics traitent les banlieues mais aussi d'un glissement vers des idées répugnantes banalisées et très répandues parmi les forces de police qui sont censées défendre les principes de liberté, d'égalité et de fraternité. ●

SABRINA CAMOREYT,
ENSEIGNANTE AU
LYCÉE PAUL ELUARD SAINT-DENIS.

QUATRE QUESTIONS À OMAR SLAOUTI



PHOTO: D. R.

O. Slaouti.

Membre du Collectif Justice et Vérité pour Ali Ziri et porte-parole de la Marche Justice et Dignité du 19 mars.

► **L'affaire Théo a remis en évidence l'ordinaire des violences policières et révélé en même temps l'apartheid social imposé aux quartiers populaires. Quels liens entre les deux ?**

Il est vrai que la focale a été mise sur les violences policières et à juste titre. Pour autant, on se doit de souligner que ces crimes policiers perpétrés dans l'impunité la plus totale, qui visent une catégorie de la population à raison de son accent accroché au visage, ne sont pas sans lien avec la situation sociale des habitants des quartiers populaires. Ce terme d'apartheid utilisé par le cynique Manuel Valls se traduit par un taux de personnes vivant sous le seuil de pauvreté ou un taux de chômage jusqu'à trois fois supérieur à la moyenne nationale. La tuberculose qui est aussi un indicateur de pauvreté, peut atteindre jusqu'à trente fois plus de personnes dans certains quartiers que dans le reste de la métropole. Reste pour autant un écueil à éviter, celui de réduire les violences sociales au seul rapport de domination de l'exploitation capitaliste et de sa traduction néolibérale. Le racisme est aussi un rapport de domination, dont les ressorts reposent en partie sur une matrice coloniale.

► **Quel bilan fais-tu de la 3^{ème} marche pour la justice et la dignité dont tu as été l'un des organisateurs ?**

La Marche pour la Justice et la Dignité n'est pas une marche de plus. Elle s'inscrit certes dans le contexte de crimes policiers qui depuis plus de trente ans déchirent le quotidien de citoyens de seconde zone, relégués socialement et géographiquement. Mais elle se situe aussi dans un contexte de crise de l'hégémonie du système. Une grande part de la population ne fait plus confiance aux institutions, beaucoup ont vu l'acharnement de la gouvernance par le 49.3, beaucoup ont senti les coups de matraque lors des manifestations contre la Loi Travail, le tout en plein état d'urgence. La nouveauté consiste en ce que les familles des victimes de violences policières, qui sont par ailleurs, à l'instar de tous les habitants des quartiers populaires, les premières victimes des

politiques néo-libérales, appellent à la convergence de toutes les luttes et solidarités. Des migrants aux zadistes, des opposants à la Loi Travail aux antiracistes politiques.

► **Au travers de ces luttes, quel sens donnes-tu aux divergences voire aux divisions entre les organisations traditionnelles et les collectifs ?**

Les collectifs contre les violences policières ont été rejoints par la LDH, le MRAP autour de cette mobilisation du 19 mars. Le mot d'ordre, porté par ces familles et au-devant de la manifestation, est celui de l'antiracisme politique, c'est-à-dire de celui qui dénonce un rapport de domination et pas un simple problème de relation sociale dépolitisant, comme le font des structures qui relèvent selon nous de l'antiracisme moral, satellisées par le PS comme SOS Racisme.

► **Quelles sont, à ton avis les tâches et responsabilités du syndicalisme, notamment enseignant (et des lectrices et lecteurs de notre revue) dans ces combats à venir ?**

Nous l'avons encore vu lors de ces échéances électorales et au-delà, du Brexit à Trump, le racisme, et tout particulièrement l'islamophobie, ont structuré, cristallisé de part en part les débats. Le tout euphémisé derrière la laïcité, l'insécurité, le terrorisme... Nos responsabilités résident dans l'articulation de nos luttes pour les égalités effectives et non négociables d'une part (en dénonçant tous les faux nez du racisme structurel), et pour la redistribution des richesses d'autre part, ce qui passe par un service public fort. Les services publics contribuent aux 2/3 de la réduction des écarts de revenus entre les 20 % les plus pauvres et les 20 % les plus riches. La marche Justice et Dignité est la main tendue vers l'ensemble du mouvement syndical dont Solidaires, la FSU, la CGT, la CNT ont été partie prenante. Il serait temps que les syndicats ne négligent pas les résistances dans les quartiers dits populaires face à la police et au rouleau compresseur d'un système raciste et inégal. ●

PROPOS RECUEILLIS
PAR BRUNO DUFOUR

Journées intersyndicales femmes :

La session 2017 des Journées intersyndicales Femmes des 16 et 17 mars derniers a été remarquable par la participation, qui a dépassé les 400 personnes, et par la publication du livre « Toutes à y gagner » pour marquer les 20 ans de l'initiative. Tour d'horizon de certains thèmes abordés.



PHOTOS: D.R.

FEMMES ET NUMÉRIQUE

DIVISION SOCIO-SEXUÉE DES SAVOIRS

Isabelle Collet, informaticienne de formation, maîtresse d'enseignement et de recherche à l'IUFE de Genève, a évoqué la ségrégation dans les métiers de l'informatique et les écoles d'ingénieur-es. Ont été aussi traités les différentes stratégies visant à la mixité, approches différentialiste, socio-constructiviste, et systémique, la dernière étant la seule à remettre en cause le système de domination et de pouvoir.

ENJEUX SYNDICAUX

Pour Clémence Helfter, syndicaliste, la révolution numérique impacte le travail, notamment dans le secteur tertiaire. La robotisation entraîne une évolution des métiers qui ne favorise pas l'emploi des femmes : on supprime des postes au niveau de l'accueil, on

en crée pour la maintenance. Près de 50 % des salarié-es utilisent les TIC pour leur travail sur le temps personnel, avec une obligation de connexion implicite. Le télétravail, qui correspond parfois à une aspiration des salarié-es, peut se révéler un instrument de reproduction des inégalités pour les femmes car elles se retrouvent dans la sphère domestique. Il faut encadrer les usages des TIC et obtenir un véritable droit à la déconnexion ! La loi Travail comporte une obligation de le négocier, mais rien n'est acquis, c'est juste un thème supplémentaire dans les négociations. N'oublions pas que le lieu de travail est un espace de socialisation des femmes, parfois même un refuge en cas de violences dans le couple... À nous d'être vigilant-es pour que les TIC servent à transformer le travail dans le sens du progrès social ! ●

LES THÈMES DE LA PREMIÈRE JOURNÉE :

✓ *Austérité et perspectives de genre, avec Christiane Marty, de la Fondation Copernic, Isabelle Guérin, socio-économiste et Selena Carbonero-Fernandez, syndicaliste à la FGTB, centrale des métallurgistes de Wallonie-Bruxelles*

✓ *Femmes – hommes : des différences naturelles ? La construction sociale des corps sexués, avec Priscille Touraille, anthropologue sociale, Odile Fillod, sociologue, Muriel Salle, historienne et Cécile Ottogali, historienne du sport et de l'EPS.*



ENTRETIEN AVEC

« Faire des

Bibia Pavard, maîtresse de conférences à Paris 2, historienne spécialiste de l'histoire des féminismes en France.

► **ÉÉ :** Vous avez mené avec Josiane Jouët et Katharina Niemeyer, maîtresses de conférences en sciences de l'information et de la communication, une recherche portant sur le militantisme féministe en ligne. Qu'avez-vous observé ?

B. P. : Les femmes sont entrées dans l'ère du numérique, elles sont usagères des TICE (72 % des femmes se connectent à internet tous les jours), elles s'approprient la culture numérique et les outils qui étaient aux débuts de l'internet connotés comme « masculins ». Les féministes sont ainsi des femmes comme les autres. Nous avons observé sept associations ou collectifs féministes : les Chiennes de garde (créées en 1999), La barbe (2008), Femen France (2008), Osez Le Féminisme (2009), G.a.r.ç.e.s. (2010), Oui oui oui (2012) et Georgette Sand (2014). Le militantisme en ligne s'inscrit dans une continuité avec le répertoire d'actions traditionnel, celui-ci étant renouvelé grâce à de nouveaux outils. Les objectifs restent les mêmes : s'exprimer, pour politiser le privé ; informer et dénoncer ; se rendre visibles ; recruter ; fournir du matériel de mobilisation (tracts, affiches...). On peut ainsi trouver

« femmes, mobilisons-nous ! »

IVG, une lutte d'actualité

C'est un droit fragile, régulièrement remis en question, comme l'a rappelé Valérie Baudelet du Planning Familial 93. 21 millions d'avortements clandestins sont encore pratiqués dans le monde, et 45 000 femmes meurent chaque année.

Les échanges relatifs aux modes d'actions et aux mobilisations ont été riches mais il est intéressant de voir comment les témoignages des militantes ont fait écho au thème précédent sur l'utilisation du numérique.

Leticia Zenevich a présenté l'association néerlandaise Women on Waves, qui propose des avortements médicamenteux sur un bateau venant à la limite des eaux territoriales. L'association est déjà intervenue en Pologne, au Maroc, au Portugal, en Irlande, au Guatemala... Chaque déplacement est surtout l'occasion de développer une campagne d'information pour les femmes souhaitant avorter,

voire une campagne d'opinion plus large, afin que les lois ne criminalisent plus les femmes. Les militantes utilisent les médias locaux, des sites internet, dont certains éphémères pour ne pas mettre les femmes en danger, ou des hotlines, relais qui permettent des envois de pilules par la poste... mais aussi par drones !

Natalia Broniarczyk a témoigné à propos des mobilisations en Pologne en réaction à la volonté de durcir encore une loi déjà très restrictive. L'avortement est plus cher et plus dangereux quand il est interdit. En 2016, pour la première fois, a surgi l'espoir qu'on pouvait gagner. La mobilisation a été relayée massivement sur les réseaux sociaux. Des dizaines de milliers de femmes ont manifesté dans les rues, il y a eu quatre journées de grève. Elles ont aussi organisé une campagne de courriels à destination de la première ministre, et comme



parler d'avortement est interdit, environ 100 000 femmes lui ont écrit au sujet de leurs douleurs menstruelles ! Ces messages ont été publiés sur internet. Toutefois, le mouvement peine à s'élargir aux syndicats et partis de gauche, très masculins, voire liés à l'Église. De plus, certaines femmes ne veulent pas revendiquer le droit plein et entier à l'IVG. ●

C. R.

BIBIA PAVARD

vagues : mobilisations féministes en ligne »

des billets d'humeur sur la gestion des chaussettes sales dans le couple, des critiques acerbes de publicités sexistes, des pétitions (campagne sur la « taxe rose » ou la « taxe tampon »), des Tumblr comme « Invisibilisées » pour remettre en lumière des femmes remarquables oubliées de l'histoire, des infographies sur les inégalités, mais aussi des vidéos d'actions menées, par exemple pour pointer l'absence de femmes dans des événements ou des tribunes d'experts...

► ÉÉ : Quels moyens techniques, quels supports sont utilisés ?

B. P. : Les sites sont centraux, ils permettent de publier des articles de fond, d'exposer l'identité de l'association, mais aussi de relayer les actions. Toutefois, ils sont contraignants, leur forme est vite dépassée. Les réseaux sociaux sont plus malléables mais demandent une capacité de réaction importante, voire une certaine forme d'omniprésence. Ils sont très utilisés par les collectifs féministes, étudiés pour informer, mobiliser et recruter. Cette utilisation conduit parfois à une spécialisation des militantes ou la valorisation de certains profils dans les collectifs : les jeunes femmes, les professionnelles du numérique ou de la communication.

► ÉÉ : Comment Internet renouvelle-t-il la manière de « faire mouvement » ?

B. P. : Internet permet la création d'une « communauté virtuelle de mouvement social » pour



B. Pavard.

PHOTO : D. R.

reprandre l'expression de Steven Buechler. Cette communauté est constituée de différents cercles : le noyau dur, actif sur différentes interfaces, est souvent un très petit groupe ; le premier cercle échange sur une liste de diffusion ; le deuxième cercle suit le collectif sur les réseaux sociaux. OLF a par exemple plus de 100 000 abonné-es Facebook. Enfin, le cercle large est mobilisé pour des actions ponctuelles, des campagnes participatives, comme celles consistant à poster sa photo avec une pancarte #jesuisféministe, ou « my body is mine » au moment de la mobilisation pour l'IVG en soutien aux Espagnoles. Il y a un encadrement militant de la mise en scène de soi. Ainsi, on forge une communauté à partir d'individualités qui se retrouvent autour d'une identité

politique revendiquée. Internet est une chambre d'écho supplémentaire, capable de décupler très rapidement une information ou une mobilisation. Sur les sites, on trouve souvent des « liens utiles » vers d'autres collectifs. Les réseaux sociaux suggèrent aussi des liens favorisant les convergences. On active ce que la sociologue Laure Bereni nomme « l'espace de la cause des femmes » : le web est plutôt un catalyseur, il met en avant la convergence des causes bien plus que les divergences qui existent pourtant.

► ÉÉ : En conclusion, diriez-vous que les mobilisations en ligne ont supplanté les mobilisations traditionnelles ?

B. P. : Non, elles ne les ont pas détrônées. De même, Internet n'a pas remplacé les médias de masse, sur lesquels les collectifs continuent à s'appuyer pour faire connaître leurs mobilisations. Cela avait déjà été étudié à l'occasion des révolutions arabes. Il existe entre les mobilisations en ligne et les mobilisations hors ligne des formes de complémentarité, les deux sont à comprendre ensemble. Néanmoins, le web contribue ainsi à renforcer la notion de troisième vague féministe en faisant des usages du numérique un marqueur du renouveau militant. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR CÉCILE ROPITEAUX



La révolution syrienne est vivante !

Alors qu'en France, les élections présidentielles occupent le devant de la scène, le monde du travail a célébré le 1^{er} Mai sous le signe d'une autre donne sociale et de la solidarité internationale avec les peuples opprimés. Les mouvements pour la Syrie libre y étaient présents.



Tandis qu'en 2011-2012, le mouvement social prenait fait et cause pour le Printemps syrien contre la dictature Assad, certains courants s'en sont détournés par la suite et n'ont plus participé aux événements organisés pour dénoncer la barbarie du régime. Ce désaveu à l'endroit des insurgés syriens a plusieurs ressorts : le motif d'une complexité du conflit syrien, les visions campant Assad en anti-impérialiste, les échos prétendant que la composante démocrate de la rébellion aurait sombré, une idéalisation du PKK et de son homologue syrien YPD malgré leur partenariat avec Assad. C'est ainsi qu'en France, des courants référencés comme progressistes se sont mis à l'écart des actions de solidarité, comme si les aspirations de l'insurrection de Mars 2011 à s'émanciper d'une dictature avaient disparu.

Un conflit très médiatique

Des voix se sont exprimées face à cette démobilitation et à des affirmations jugées injustes et malveillantes par les amis de la Syrie libre notamment en 2016 lors de l'offensive du trio Assad-Poutine-Khameneï contre Alep. C'est ainsi que sur *Médiapart*, le grand intellectuel syrien Farouk Mardam Bey⁽¹⁾ a dit son coup de colère sous le titre : « *Aux admirateurs de gauche de la Syrie d'Assad* ». Son article faisait suite à celui de Julien Salingue⁽²⁾ intitulé : « *Massacre à*

Alep : lettre à un camarade qui s'obstine à justifier l'injustifiable ».

Plus récemment, l'association Souria Houria (« *Syrie Liberté* ») a organisé à Paris un débat⁽³⁾ sur le thème : « *La gauche française et la question syrienne* » avec Élise Lowy (EELV), Denis Sieffert (Politis), Francis Sittel (Ensemble), Christian Varin (NPA) et Dominique Vidal (journaliste). Les participants ont évoqué leur désaccord sur le conflit syrien avec les positions « *pro-Poutine* » et « *pro-Assad* » de Jean-Luc Mélenchon⁽⁴⁾ et de nombreux chroniqueurs.

De fait, le dossier syrien a été omniprésent sur les scènes de l'élection présidentielle et a servi de marqueur des programmes des candidats sur le volet de la géopolitique et des relations avec la Russie. Le Collectif PSLD a interpellé les candidats⁽⁵⁾ à l'élection présidentielle sur leurs intentions vis-à-vis du conflit

syrien. Trois d'entre eux ont répondu : B. Hamon, E. Macron et Ph. Poutou.

Pour mémoire... une révolution !

Au printemps 2011, dans toutes les villes, les Syriens sont par millions descendus dans la rue pour exprimer pacifiquement, après 40 années de dictature de la famille Assad, leur soif de liberté, de démocratie et de justice sociale. Le soulèvement a été noyé dans le sang par la dictature Assad qui était en place depuis 41 ans. La seule réponse du pouvoir à ces manifestations fut une répression meurtrière précipitant ainsi les Syriens en légitime défense dans la lutte armée contre un pouvoir prédateur qui a confisqué l'économie du pays.

Pour mener ses basses œuvres et duper l'opinion mondiale, Bachar Al Assad a libéré en août 2011 des centaines d'extrémistes des prisons syriennes, semant ainsi les graines de l'horreur dont Daech est le fruit vénénéux. Paré de cet épouvantail, il a qualifié de terroristes toutes les forces d'opposition, liquidé et fait torturer à mort les démocrates, comme l'atteste le Rapport César⁽⁶⁾ et celui d'Amnesty International.

Cette dictature ne survit que par ses protecteurs. Poutine, Khameneï et le Hezbollah lui ont octroyé des milices et de gros moyens militaires pour écraser les civils sous un déluge de feu dans les quartiers libérés par l'opposition : missiles, barils de poudre, armements prohibés, gaz toxiques en août 2013 et en avril 2017...



Annexe : la guerre médiatique assado-poutinienne

La 5^{ème} Armée syrienne, dite Armée Électronique et son agence SANA diffusent des "fake-News" prétendant qu'Alep-Est serait un repaire de jihadistes. Pour rappel, ce sont les citoyens d'Alep qui en 2013 ont chassé l'É.I. et se sont dotés pour la 1^{ère} fois depuis le coup d'État des Assad (1970) d'instances librement élues et d'une société civile affranchie de la dictature. L'offensive terrestre menée pour les mater par 15 % de soldats syriens et 85 % d'étrangers (iraniens, Hezbollah, milices chiïtes,...) s'est abritée derrière le faux alibi de l'anti-terrorisme et a massacré hommes, femmes et enfants, ainsi qu'un inestimable patrimoine. Objectif : enfermer la Syrie dans l'impasse d'une alternative Assad ou Da'esh. Notons que les armées d'Assad et de Poutine, qui pouvaient aisément à deux reprises contrer Da'esh en route dans le désert vers Palmyre, ont préféré le laisser faire et ont choisi d'attaquer Alep ! Le tableau suivant présente une série d'articles pro-Assad et de Désintox qui démentent leurs affirmations et déconstruisent leurs arguments. Le lecteur peut aisément trouver dans un moteur de recherche les liens vers ces articles qui sont en ligne dans la page⁽¹¹⁾ figurant en note.

MÉDIAS PRO-ASSAD	ARTICLES PRO-ASSAD	ARTICLES « DÉSINTOX »
SITES RUSSES		
FRANCAIS.RT.COM	Les médias contre la réalité en Syrie - Eva Bartlett parle à RT.	LIBÉRATION : Propagande prorusse sur Alep :
FR.SPUNIKNEWS.COM	Alep : le poids de la désinformation, le choc des mensonges.	qui est cette « journaliste indépendante » qui cartonne sur le Web ?
SITES FRANÇAIS		
FRONTSYNDICAL-CLASSE.ORG	SYRIE : Quand la NVO reprend le récit néo-conservateur !	LA NOUVELLE VIE OUVRIÈRE (CGT) Appel, l'agonie en direct.
LEGRANDSOIR.INFO		
RIPOSTELAIQUE.COM	Les vraies raisons de la guerre en Syrie : le gazoduc du Qatar.	KURULTAY.FR Syrie : pour en finir avec cette histoire de gazoducs.
BVOLTAIRE.FR	Trois députés rebelles contre une diplomatie absurde.	LIBÉRATION : Risques et périls d'aller à Damas interviewer Al-Assad.
INVESTIGATION.NET	Alep : l'information mensongère continue.	
EGALITEETRECONCILIATION.FR	Thierry Mariani, Nicolas Dhuicq et Jean Lassalle fêtent le Noël orthodoxe avec les chrétiens d'Alep.	
FRANCETVINFO.FR UN-OEIL-SUR-LA-PLANETE	Un œil sur la planète. Syrie : le grand aveuglement.	SOURIAHOURIA : Demande d'ouverture d'une enquête suite à l'émission « un œil sur la planète » du 18 février 2016 sur la Syrie.
SITES DU MAGHREB		
TUNIS TRIBUNE	Beji Caïd Essebsi promet de renforcer les relations avec la Syrie et l'Égypte.	
LE MATIN D'ALGÉRIE	Sommet de l'OC ⁽¹²⁾ : L'Algérie et l'Iran s'opposent à l'exclusion de la Syrie.	

Depuis 6 ans, avec la complicité de la Russie, de l'Iran et des milices du Hezbollah, des crimes de guerre et crimes contre l'Humanité sont massivement commis, transformant la Syrie en champ de ruines sous le regard d'une communauté internationale paralysée et sans détermination. Près de 500.000 morts, des dizaines de milliers de disparus, des dizaines de milliers de tués sous la torture comme l'a relevé Amnesty International (« abattoir » de Sednaya⁽⁷⁾), des quartiers entièrement détruits, 4 millions de réfugiés, une génération d'enfants privés de soins et d'éducation.

Alep « delenda est » Idleb dans le viseur

Alors que ses forces étaient soi-disant missionnées pour attaquer Daesh, Poutine a pilonné fin 2016 à Alep, deuxième ville du pays, le secteur Est qui s'était affranchi de la dictature. Assad l'a vidé de ses habitants selon la « solution Grozny ». Des attaques par armements prohibés (chlore, phosphore, ...) ont été menées contre la population civile selon Human

Rights Watch. Alep-Est étant devenue inhabitable, ses habitants ont été exfiltrés dans des conditions inhumaines. C'est désormais la ville d'Idleb qui est visée.

Plus récemment, tandis que 70 délégations étaient réunies à Bruxelles sur l'avenir de la Syrie, les avions de guerre de Bachar Al Assad ont largué sur la ville de Khan Sheikhoun dans la région l'Idleb du gaz sarin⁽⁸⁾ à l'aube du 4 avril. Cette attaque a intoxiqué et tué des dizaines de Syriens. De surcroît, le seul hôpital pouvant accueillir les victimes du gaz toxique a été bombardé.

Le régime d'Assad continue ainsi d'utiliser des armes interdites à l'échelle internationale dans les bombardements de zones civiles, dans une violation flagrante de la 4^{ème} Convention de Genève et des Résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. Ces crimes sont le résultat de l'incapacité de la communauté internationale à assurer la protection des civils et à imposer de réels pourparlers.

Des mesures d'urgence en vue d'une Syrie libre

Le peuple syrien révolté demande que soit mis en œuvre un plan incluant notamment :

- ✓ une protection des populations : arrêt des vols d'aéronefs missionnés pour les bombarder, libre accès à l'aide humanitaire et aux soins

- ✓ la traduction devant la CPI des responsables des crimes et de ceux qui les ont ordonnés et exécutés, en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

L'urgence est à une transition politique conduite par les Syriens, avec une gouvernance crédible pour organiser des élections libres et régulières sous supervision de l'ONU, dans le cadre de la Résolution 2254 de décembre 2015, adoptée à l'unanimité. Cette issue doit être imposée à Bachar Al Assad qui n'en veut pas, car il sait que cela le mettra à l'écart et l'exposera à une traduction devant les juridictions internationales.

Confrontée au pire, la société civile, avec ses multiples initiatives locales, est l'honneur du peuple syrien. Elle maintient la flamme de la révolution syrienne en gardant le cap vers une Syrie libre. Malgré l'ampleur des sacrifices, elle trace un autre avenir. Rien ne sera plus comme avant. ●

**GÉRARD LAUTON⁽⁹⁾,
SECRÉTAIRE DU COLLECTIF PSLD⁽¹⁰⁾**

1) <https://blogs.mediapart.fr/farouk-mardam-bey/blog/191216/aux-admirateurs-de-gauche-de-la-syrie-dassad>.

2) <https://blogs.mediapart.fr/coline-douy/blog/161216/massacre-alep-lettre-un-camarade-qui-sobstine-justifier-linjustifiable>.

3) <https://souriahouria.com/events/paris-debat-la-gauche-francaise-et-la-question-syrienne/>.

4) <https://blogs.mediapart.fr/ivan-villa/blog/201216/le-billet-de-regardsfr-syrie-pourquoi-jean-luc-melenchon-se-trompe>.

5) http://appelsolidaritesyrie.free.fr/PSLD/2017-2022/170418_PSLD_Reponses-Candidats-Election-Presidentielle.

6) <https://www.hrw.org/fr/news/2015/12/16/syrie-temoignages-sur-les-photos-des-detenus-tues>.

7) http://appelsolidaritesyrie.free.fr/PSLD/170210_PSLD_Amnesty-prison-Sednaya.pdf.

8) http://appelsolidaritesyrie.free.fr/PSLD/170404_PSLD_Attaque-chimique-Idleb.pdf.

9) Co-responsable Droits & Libertés au SNESUP-FSU. Article du même auteur dans le n°34 d'avril 2012 : <http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1037>.

10) Pour une Syrie libre et démocratique : <https://www.facebook.com/SyriePSLD2011/?fref=ts>.

11) http://appelsolidaritesyrie.free.fr/PSLD/170430_Syrie_Medias.pdf.

12) Organisation de la coopération islamique.

Podemos : des possibles et des difficultés...

Trois ans après son irruption sur la scène politique et une croissance fulgurante, Podemos a tenu son deuxième Congrès (Vistalegre II, Madrid en février 2017).

Le cycle électoral initié par les élections européennes de 2014, puis les municipales et les régionales en 2015 et les deux législatives en 2016, prend fin avec la réélection du Mariano Rajoy. Il marque un point d'inflexion dans le parcours de cette jeune formation politique.

Depuis le premier congrès, Podemos s'est construit comme une « machine de guerre électorale » avec finalement peu de référence à l'intervention militante dans le mouvement social ou syndical : tout était subordonné à la « victoire » aux élections législatives de 2016. C'est autour de cette démarche que l'équipe dirigeante a justifié une modération de son discours et programme, ainsi que le système organisationnel assez monolithique mis en place. Ce monolithisme a d'ailleurs vite éclaté sous la pression des enjeux politiques : divergences dans le discours, sur les rapport avec le PSOE, les politiques d'alliances avec d'autres forces politiques (Gauche Unie, courants nationalistes radicaux), la dynamique institutionnelle versus celle de la rue ... L'aspect très pyramidal de la construction du mouvement a eu des effets néfastes, comme le souligne



PHOTOS: D. R.

Heloïse Nez (« ¿Qué Podemos ? Une idée en puissance » ; laviedesidees.fr . 11/04/2017) :

« La démocratie interne avait été l'un des principaux enjeux de Vistalegre I [qu'] avait réussi à imposer une structure très verticale et centralisée [...]. Les deux ans et demi d'activité de cette architecture ont montré de nombreux dysfonctionnements. [...] La réduction du pouvoir des cercles a d'abord démobilisé des militants de base et affaibli la dynamique initiale du mouvement, dont l'originalité reposait sur l'auto-organisation d'assemblées à travers le pays. La forte centralisation du pouvoir dans les mains du secrétaire général a ensuite entraîné des décisions autoritaires [...] »

En outre, les consultations périodiques des inscrits, sur Internet, ont eu tendance à se transformer en plébiscites, au moment, par exemple, de ratifier les alliances électorales à l'échelle nationale. Pour Alfredo Ramos, un politiste qui a analysé les processus participatifs au Brésil et est aujourd'hui assistant parlementaire de Podemos à Madrid, ce parti est « devenu un modèle de césa-

risme plébiscitaire assez éloigné des idéaux démocratiques du 15M ».

Jusqu'aux législatives de 2015, la plupart de ces problèmes (sauf la destitution du Secrétaire d'organisation Sergio Pascual pour faire barrage à la mainmise sur Podemos de son aile plus modérée et « institutionnaliste » dirigé par Errejón) sont restés à l'arrière-plan en raison de l'espoir du sorpasso du PSOE et de devenir une force gouvernementale.

Le résultat des législatives de juin 2016, (suite à l'impossibilité de dégager une majorité après les élections de 2015) a signé la fin d'une illusion : le succès et la rupture politique par la voie électorale, même avec l'alliance Podemos – Gauche Unie pour ce « deuxième tour » électoral, n'ont pas été au rendez-vous. Faute d'un nouveau cycle de mobilisations sociales, l'élan du 15M a diminué.

Néanmoins, la réussite de Podemos est indéniable : elle s'est vue non seulement aux élections législatives (avec un score de plus de 20 %, inédit pour une formation politique radicale qui vient de naître) mais aussi aux élections municipales et régionales.

Élections municipales : le paradoxe

Malgré la décision du congrès de fondation (Vistalegre I en 2014) où l'équipe



de Pablo Iglesias avait refusé que Podemos se présente en tant que tel aux élections municipales de 2015, pour se concentrer sur les régionales et législatives, ces élections ont constitué la meilleure expérience politique de Podemos depuis sa naissance : construites par en bas, en rassemblent des réseaux militants avec une vraie dynamique participative.

Au lendemain des élections, même le *Wall Street Journal* lançait l'alerte « 25 % de vote pour l'extrême gauche »... En fait, la plupart des candidatures ne portaient pas de programmes d'extrême-gauche, mais le journal avait raison : le vote pour Podemos, au-delà de son programme, exprimait (et exprime encore) la volonté de rupture et d'en finir avec le régime issu de la constitution de 1978.

Paradoxalement, ces élections ont donné un nouveau souffle à Podemos après un début de déclin (perte des militants-es, affaiblissement des cercles, chute dans les sondages, etc.) suite à Vistalegre I. Mais, si la réussite des expériences municipales s'avère essentielle pour construire une contre-hégémonie face aux politiques austéritaires, ces pra-

sur une demande d'augmentation de salaires. Cela crée aussi des difficultés pour mettre en route des tentatives de budget participatif.

D'autres difficultés sont directement liées aux contraintes des alliances (la plupart avec le PSOE) et à l'absence de construction d'un contre-pouvoir populaire.

Ainsi, le « passage des dirigeants associatifs au gouvernement local risque tout d'abord d'affaiblir l'action collective » (J. Nez).

La question nationale et la position sur l'Union Européenne

La question nationale et l'émergence des forces nationalistes de gauche ont obligé Podemos à passer des accords et même à s'investir dans des processus pour bâtir une nouvelle force politique en Catalogne. Des 5 millions de voix recueillies lors des législatives au plan de l'État espagnol, environ 1 million correspondent à des coalitions construites en Catalogne, Galice et le Pays Valencien où la direction de Podemos est contrainte de respecter

c'est le seul élément de rupture « réelle » avec le cadre institutionnel de 1978.

L'Union Européenne constitue l'autre sujet sur lequel la position de Podemos n'est pas tout à fait claire et c'était une de ses faiblesses lors de la campagne des législatives. Sans tirer les leçons de la crise grecque, Iglesias continue de défendre le choix de Tsipras (d'accepter les contraintes imposées par l'UE...), tout en étant confiant dans la réforme de l'UE. C'est ainsi qu'à Vistalegre II, des propositions comme le moratoire et l'audit de la dette publique ont été adoptés, mais il n'y a aucun « Plan B » de désobéissance aux diktats de la Troïka si les négociations échouaient. Cela constitue un important problème stratégique en suspens.

Et maintenant

Podemos n'est pas parvenu à « l'assaut du ciel » proclamé à Vistalegre I (Madrid 2014). Pourtant, on ne peut pas parler de « défaite » de Podemos, même si les élections législatives de 2016 ont montré les limites électorales de cette jeune formation et mis à l'épreuve l'orientation du congrès de fondation.

Les conflits dans l'équipe de direction ont placé au premier plan une « guerre médiatique » assez décourageante qui a brouillé le débat politique. À la sortie de Vistalegre II, c'est l'équipe de Pablo Iglesias qui l'a emporté face à l'équipe d'Errejón, avec un profil plus « gauche » (rapport aux mouvements sociaux, politique d'alliances) mais toujours ciblé... sur la perspective électorale de 2019.

Certes, le système d'organisation est devenu plus souple qu'avant (intégration dans la direction des différents courants, etc.) mais il continue à hériter d'un système plébiscitaire basé sur le rôle central de son secrétaire général, ce qui rend difficile le développement de l'activité des cercles de base dans cette période de reflux social.

Sans doute, Vistalegre II a été utile pour avancer dans une période de turbulences et donner une orientation à Podemos, tout en acceptant des positions contradictoires, en gardant l'unité du parti. Mais, les débats de fond sur la question centrale de la construction d'une contre-hégémonie dans la période actuelle restent ouverts. ●

SOPHIE ZAFARI



tiques municipales connaissent de vraies difficultés. Elles sont notamment liées aux contraintes institutionnelles et au dispositif législatif : surtout, la « loi Montoro » (Ministre des Finances) qui oblige à consacrer tout l'excédent budgétaire au remboursement de la dette, ce qui empêche une politique audacieuse pour développer les services sociaux ou remunicipaliser les services privatisés. Ainsi, la maire de Barcelone, Ada Colau, s'est confrontée aux travailleurs et travailleuses du réseau municipal de transport

l'autonomie des différentes coalitions.

L'équilibre est difficile car, par exemple, face au conflit politique et institutionnel entre la Catalogne et le gouvernement Rajoy (qui interdit toujours l'organisation d'un référendum à l'instar de l'Écosse), Podemos continue de parler d'un « référendum en accord... avec le gouvernement de Rajoy », sans s'engager dans la défense ferme de sa mise en route, malgré l'interdiction du gouvernement de Madrid. Or, il s'agit d'un élément important dans le contexte de crise du régime car

FACE À L'AVANCÉE DU FN

« L'avenir du FN se joue à droite » nous dit Christèle Marchand-Lagier dans son interview. Dans un contexte trouble où l'on voudrait effacer les grandes

lignes de clivage social, l'affirmation est claire, le FN loin d'être un parti de défense des intérêts des travailleurs et travailleuses est le pire ennemi de l'émancipation sociale. Son programme, ses alliances d'entre deux tours de la présidentielle montrent bien la vraie nature de ce parti. Toutefois, Marine Le Pen a, en partie, réussi son entreprise de banalisation. C'est le cas politiquement pour certains des secteurs de la droite dont le ralliement de Dupont-Aignan est un signe annonciateur, avec une évolution quant à la position de sortie de l'Euro. C'est aussi le cas sociologiquement avec un vote FN qui se « banalise » notamment auprès de l'électorat féminin. Alors que le vote des femmes pour le FN était jusqu'à présent inférieur à celui des hommes, il l'a rejoint selon les sondages IFOP et BVA concernant le vote du 23 avril, (pire, selon Opinion way, il l'aurait même dépassé de 3 points ...) Il n'y a donc plus de « barrage » féminin à l'extrême droite en France.

Compte tenu du réservoir de voix que pouvaient représenter les déçu-es de Fillon, Marine Le Pen a adapté son discours et martelé les thèmes de l'immigration et de l'insécurité dans la dernière ligne droite avant le premier tour. Elle a même flirté avec l'antisémitisme dans ses propos sur la rafle du Vel d'Hiv'. À la veille des élections législatives, alors que le FN va, au moins dans certains territoires, privilégier de nouveau sa posture pseudo-sociale, il n'est pas inutile de remettre en lumière certaines connexions. Nous verrons comment certains militant-es du GUD occupent des places importantes dans l'entourage immédiat de Marine Le Pen, comment d'autres chez les Républicains militent ouvertement pour une alliance avec le FN et utilisent un positionnement ultra-réactionnaire à travers Sens Commun.

La percée de l'extrême droite n'est pas limitée au seul hexagone. La responsabilité des politiques d'austérité

menées partout en Europe, la précarité face à l'avenir, le moins disant social couplé à une instrumentalisation de l'immigration ou des migrations liées aux conflits en Afrique ou au Proche-Orient semblent être les principaux ressorts de cette progression européenne de l'extrême droite. René Monzat abordera les liens, les ressemblances et les différences entre des partis de l'extrême droite européenne, dans un contexte où les partis « de gouvernement » connaissent des reculs importants, voire sont au bord de l'effondrement.

Face à cette menace quel peut et doit être le rôle des militant-es et organisations syndicales ? Le réseau VISA, auquel participe la FSU, traitera de la progression réelle et différenciée du FN dans les rangs des syndiqué-es et de la responsabilité du mouvement social et syndical pour passer à la contre-offensive.

Ce dossier, préparé avant le second tour de la présidentielle, ne permettra pas de faire une analyse approfondie des résultats comme des débats ouverts au sein du FN après sa défaite. Il s'agit de mieux comprendre les forces qui sont en œuvre, de tracer des perspectives pour lutter contre le FN, qui incarne aujourd'hui ce rassemblement ultra-réactionnaire qui s'attaque frontalement aux



PHOTOS: D.R.

immigré-es, aux femmes, aux LGBTI, aux solidarités sociales et aux capacités des salarié-es de défendre leurs droits et leurs acquis.

Ce dossier peut aider aussi à comprendre les porosités qui permettent aux idées du FN de se diffuser bien au-delà de ses rangs, voir comment des liens se font, des réseaux se tissent, créant une communauté de positions avec des courants de la droite de gouvernement. Le FN profitera-t-il de la décomposition à droite en ralliant des forces lui permettant de progresser significativement en nombre d'élu-es, de collectivités territoriales gagnées dans les 5 ans qui viennent ? Au soir du second tour, Marine Le Pen a clairement énoncé sa volonté de « recombinaison politique de grande ampleur autour du clivage entre les patriotes et les mondialistes » et de « transformation profonde du Front national » liée à sa « stratégie d'alliances ». La ligne Philip-pot est aujourd'hui ouvertement contesté par les partisans d'un rapprochement avec des secteurs de la droite, ceux-ci jugeant que la position sur l'Euro est un empêchement à cela. Pour autant, avec plus de 10 millions de voix au second tour de la présidentielle, un projet raciste, antisocial et réactionnaire est en embuscade contre le syndicalisme et le mouvement social.

Celui-ci devra tirer les leçons de la séquence électorale qui s'achèvera, après la victoire de Macron, avec les législatives. Notre capacité à combattre pied à pied le programme de Macron, ses mesures antisociales et notre combat contre toutes les discriminations, peut permettre d'engager la contre-offensive pour nier au FN et à ses alliés une quelconque légitimité et pour faire refluer durablement ses idées et son influence. ●

BERNARD DESWARTE, BRUNO DUFOUR, CÉCILE ROPITEAUX

Christèle Marchand-Lagier : *Le vote FN - Pour une sociologie localisée des électorats frontistes*, aux Éditions De Boeck supérieur, 2017.

Sylvain Crépon, Alexandre Dézé, Nonna Mayer (sous la direction de) : *Les faux-semblants du Front national, Sociologie d'un parti politique*, aux Presses de Science-Po, 2015.

Valérie Igounet : *Les Français d'abord*, aux Éditions Inculte, 2017. Avec **Vincent Jarrouseau** : *L'illusion nationale : deux ans d'enquête dans les villes FN*, Paris, Les Arènes, 2017.

Willy Pelletier - Gérard Mauger : *Les classes populaires et le FN*, aux Éditions du Croquant, 2016.

Jean Yves Camus et Nicolas Lebourg : *Les droites extrêmes en Europe*, aux Éditions du Seuil, 2015.

LA POUSSÉE DES EXTRÊMES DROITES EN INSTRUMENT D'UN CHANGEMENT D'ÈRE P

Nous, vivant en France, sommes portés à analyser la situation politique dans le contexte national, voire à comprendre ce qui se passe en Europe à partir de la situation française. Or, inverser l'angle de vue, repérer les éléments continentaux, donne du relief à l'ensemble.

De récents événements électoraux nous sont présentés comme les prémices d'un retour à la normale, des mouvements de droite populiste radicale marquant le pas comme l'UKIP au Royaume Uni qui s'effondre aux élections locales partielles, ou le PVV de Geert Wilders aux Pays-Bas qui loupe la première place, ou sont entrés en crise de perspectives et de direction comme l'AfD en Allemagne. Le record absolu de voix obtenu par le FN au deuxième tour des présidentielles françaises interdit pourtant une pareille interprétation des tendances européennes.

Or, un retour au statu quo ante n'est pas en vue.

D'abord, car la montée en puissance de ces mouvements entamée il y a trois décennies se poursuit. Il s'agit d'une poussée qui dépasse de beaucoup leur action militante en tant que mouvement politique :

- ✓ Révolte de la droite populaire contre l'establishment
- ✓ Révolte contre les institutions européennes (ou les cadres internationaux)
- ✓ Sentiment anti-immigrés

Le tout dans une vision du monde « identitaire/autoritaire » du « nous » contre « eux ».

Cette poussée ne se limite nulle part à un simple développement militant ou électoral de ces mouvements de droite radicale, populiste xénophobe.

Ils utilisent ou catalysent des évolutions sociales, culturelles et idéologiques plus amples et plus profondes. Le score des mouvements estampillés n'est pas toujours corrélé étroitement aux mouvements de fonds auxquels ils servent d'instruments politiques. Les mauvaises performances de l'UKIP s'expliquent en partie car la question du Brexit qui a alimenté sa croissance est conjoncturellement portée par le parti conservateur. De même, les contre-performances électorales du Vlaams Belang (hors champ politique institutionnel) ont été analysées comme un reflux de l'extrême droite, alors que l'essentiel des préoccupations nationalistes flamandes du mouvement a été assumé par la N-VA, grande bénéficiaire des transferts de voix, qui est le premier parti du champ politique institutionnel classique flamand.

Le retour en arrière est impossible surtout parce que la poussée électorale des droites xénophobes reflète un changement d'ère politique. La période des « trente glorieuses » avait vu se stabiliser une configuration sociale et politique dans laquelle l'extrême droite n'avait pas de fonctionnalité autre que de « représenter » les vaincus de la guerre, mouvements néo fascistes ou néo nazis le plus souvent groupusculaires.

Le modèle est entré en crise dès les années 70 avec la rupture des taux de croissance des économies européennes, la recherche par le capital d'un nouveau moteur dans la croissance des profits en impulsant une révolution libérale, l'incapacité des



PHOTO: D. R.

social-démocraties, de l'ensemble du mouvement ouvrier à garantir une redistribution des fruits d'une croissance en berne.

Dès lors, apparaît un espace pour les droites radicales populistes, conjugué à la crise des social-démocraties et du mouvement syndical, dont les liens avec leur base sociale commencent dès cette époque à changer de nature et à se distendre.

La bipolarisation de la vie politique s'affaiblit. Les pays européens qui étaient dominés par un duopole (parti ou bloc de droite conservateur / parti social-démocrate, travailliste

voire communiste, ou bloc de gauche) connaissent les uns après les autres une situation dans laquelle un voire deux piliers du duopole passent derrière les droites populistes. L'exemple autrichien de « pilarisation » la plus aboutie explose dès 1999 quand le FPÖ de Jorg Haider entre au gouvernement, le candidat de ce parti ratait de peu la présidence de la République en 2016.

Il est, à ce stade, essentiel de remarquer que cette évolution laisse aussi un espace à une gauche radicale, dont les formes d'expression sont diverses et les sorts politiques très contrastés. En Espagne, au Portugal, en Grèce, en Wallonie (où le PtB d'origine maoïste est en capacité de challenger le Parti socialiste), voire à des objets

politiques non identifiés comme le Mouvement 5 étoiles italien qui sont peut-être des mouvements dits « populistes » européens qu'on ne peut classer simplement dans la famille des droites radicales.

La bipolarisation de la vie politique s'affaiblit. Les pays européens qui étaient dominés par un duopole (parti ou bloc de droite conservateur / parti social-démocrate, travailliste voire communiste, ou bloc de gauche) connaissent les uns après les autres une situation dans laquelle un voire deux piliers du duopole passent derrière les droites populistes.

EUROPE : POLITIQUE

Si la problématique identitaire/souverainiste est partout présente chez les droites radicales populistes, et une opposition nous/eux tranchée, l'attitude économique va d'un libéralisme anti-état à un dirigisme et exaltation d'un état fort. Mais la dimension révolte reste partout présente. Elle s'est aussi exprimée dans le vote Trump aux États Unis, dimension essentielle de ce vote anti-establishment et populaire au sein de l'électorat républicain qui a été négligée dans les commentaires formulés en France.

Des évolutions inquiétantes

La problématique identitaire/souverainiste prend en compte plus ou moins d'éléments raciaux ou culturels (le culturel servant souvent à euphémiser le racial), l'opposition du « nous » ou « eux » fonctionne avec des « eux » très divers : groupes racisés issus des immigrations, minorités nationales autochtones, Rroms. En général, mais depuis peu de temps les Juifs sont mobilisés par ce discours au côté du « nous » contre le « eux » arabe ou musulman.

Cette thématique est articulée avec deux critiques opposées de la politique de l'UE :

✓ L'une exprime un désir d'indépendance vis-à-vis du noyau économique de l'UE, en particulier la politique de la bourgeoisie allemande, critique issue de pays du Sud, en phase avec un discours populiste social.

✓ L'autre regrette que des pays plus riches payent pour les Grecs, cette critique est plus audible dans les pays du Nord, où elle est assez compatible avec les thématiques du Brexit et plus facilement en phase avec un discours populiste libéral.

Cette diversité s'exprime soit au sein d'un même mouvement, soit entre des mouvements différents (AFD plus « euro-sceptique » face à un NPD carrément social/national en Allemagne, UKIP à tonalité eurosceptique en Grande Bretagne qui a atteint 27 % aux européennes de 2014 / BNP plus agressivement xénophobe, en Hongrie le FIDESZ issu de la radicalisation d'une partie de la droite et le Jobbik groupe d'extrême-droite nostalgique (20 % en 2014).

Cela pose la question de l'action vis-à-vis d'un courant international dangereux et en croissance à l'échelle du continent.

Le mouvement syndical, qui a une réalité internationale assez institutionnelle et ronronnante (via notamment la CES et des structures en symbiose plus ou moins étroites avec le tissu administratif/associatif européen de Bruxelles), a un rôle à jouer.

D'une part, en défendant toujours et partout les libertés syndicales, d'organisation en général et plus globalement les libertés publiques.

Ensuite, dans la solidarité internationale des travailleurs, de plus en plus nécessaire quand l'économie et le pouvoir sont concentrées dans de très grandes entreprises multinationales. Cela implique le refus de faire jouer la concurrence entre les travailleurs et travailleuses des différents pays et continents.

Enfin, et cela est plus complexe, peser syndicalement pour des alternatives sociales/économiques et donc de politiques européennes : contre les plans d'austérité, contre les traités de libre-échange et le dumping social, pour des politiques industrielles et commerciales, etc. ●

RENÉ MONZAT

INTERVIEW DE CHRISTÈLE MARCHAND-LAGIER

*Maître de conférences de Science
Politique Université d'Avignon
et des Pays de Vaucluse*



PHOTO: D.R.

■ Le FN se dit le premier parti ouvrier, est-ce une réalité ?

C'est une expression revendiquée par Jean-Marie Le Pen à la fin des années 1990 que les médias et commentateurs reprennent en boucle comme une évidence. Cela ne correspond pourtant pas à l'ensemble de l'électorat FN.

Dans le sud-est l'électorat FN n'est ni populaire ni spécialement ouvrier, ce ne sont pas les exclus de la mondialisation. L'électorat du FN est très différent selon les territoires, on parle de conglomerats qui se sont enracinés dans des territoires spécifiques mais pas sur les mêmes thématiques. Au nord il est plus populaire que dans le sud-est où dominent des classes moyennes.

Florent Gougou montre que l'identité ouvrière a changé ce qui fait qu'il est très difficile aujourd'hui de la rattacher à une formation politique en particulier, surtout dans un contexte où l'offre politique à gauche est problématique. Beaucoup d'électeurs sont perdus car les repères politiques de leurs parents ne leur parlent pas. Tout le monde fait campagne au centre, en direction des classes moyennes dont on sait qu'elles vont voter un coup d'un côté un coup de l'autre. Les classes populaires ont été abandonnées, le travail d'éducation politique n'est plus fait. Marine le Pen quand elle vient sur la question sociale n'a pas de concurrence, sauf de Mélenchon depuis peu.

■ Y a-t-il une typologie particulière de l'électorat FN ?

Le FN ne mobilise pas particulièrement la jeunesse non plus dont l'abstention est très élevée. Marine Le Pen donne une image de renouvellement car elle instrumentalise une faiblesse du FN qui a peu de cadres et qu'elle est obligée d'ouvrir le parti pour présenter des candidats partout. Cela peut potentiellement attirer de jeunes électeurs, mais ce vote n'est pas forcément stable.

Il n'y a pas non plus de spécificité du vote des femmes en faveur du FN. Même si la figure de Marion Marechal Le Pen est centrale dans le sud-est et jouit d'une grande popularité, rien n'indique qu'il y a un vote particulier des femmes parce que Marine Le Pen ou Marion Maréchal Le Pen sont des femmes ou parce qu'elles seraient perçues comme défendant les femmes.

Le diplôme reste la variable la plus prédictive du non-vote FN déclaré (mais on peut penser que les diplômés déclarent moins leur vote FN). À propos des catégories périurbaines il faut rester prudent : les généralisations induisent souvent une simplification. Sur Avignon par exemple c'est un périurbain choisi et plutôt aisé qui vote FN et pas le périurbain subi et déclassé.

■ Qu'est-ce qui est déterminant dans le choix de voter FN ?

Le vote est un acte collectif, on a tendance à voter comme les gens autour de soi, son entourage familial, ses connaissances, ceux qui s'abstiennent sont les plus isolés socialement. Il y a des effets d'entraînement puissants dans les familles et les collectifs dont le FN profite sur les terres où il est déjà fort. Lors de la constitution de listes on va chercher le cousin, le frère, on parle FN, on voit des gens qu'on connaît sur les listes, tout ça participe aussi de la banalisation.

Il y a un clivage générationnel : à côté d'un petit noyau historique de pétainistes, monarchistes, nostalgiques de l'Algérie française, il y a une migration de l'électorat de droite, qui commence par voter FN ponctuellement, pas systématiquement mais qui s'habitue ainsi à voter FN. Il y a

...Suite page 17



...Suite de la page 16

aussi les plus jeunes qui ont voté Marine Le Pen pour la première fois en 2012, qui disent ne pas trop savoir la différence entre la droite et la gauche. Ils manquent de connaissances historiques, parlent peu de politique en famille, n'ont pas d'hygiène idéologique à l'égard de ce parti qu'ils ne perçoivent pas comme un danger, ils font le choix du FN pour renverser le système, un choix « révolutionnaire ». Mais ceux que j'ai rencontrés n'ont pas d'illusion sur le fait que Marine Le Pen va pouvoir changer leur vie mais disent : « on ne l'a pas essayée ». Ils pensent que le FN n'est pas si dangereux que ça, que la démocratie et l'Europe nous protègent d'éventuels excès et que dans 5 ans avec les élections on pourra changer.

L'électeur du FN a du mal à désigner une proposition principale qui motiverait son vote, le racisme n'est pas la seule explication, le vote FN est global. Il est la conséquence d'un sentiment de relégation, l'impression qu'on ne s'occupe pas assez de gens qui sont productifs dans le système comme eux, et que ce sont d'autres catégories qui en profitent, notamment les immigrés.

■ **Comment le FN s'est-il ancré dans le sud-est ? Est-ce reproductible dans le reste du pays ?**

L'avenir du FN se joue à droite. En ce sens le sud-est peut préfigurer ce qui pourrait se passer nationally. C'est la terre d'élection de Jean-Marie Le Pen depuis très longtemps, il y a implanté sa petite fille Marion, c'est la région des premières municipalités FN et il y a un personnel politique qui n'a pas hésité à faciliter un certain nombre d'accords avec le FN ou faire de la surenchère programmatique. La porosité entre les électors de droite et d'extrême droite est de plus en plus significative.

Dans le Vaucluse, certains territoires sont abandonnés par les formations politiques de droite et de gauche, donc le FN prend la place, et très largement au détriment de la droite. Depuis 2011 on a un certain nombre de duels FN/gauche dans les scrutins locaux où les gens perçoivent le FN comme le seul choix à droite et même comme la vraie droite.

Le FN se professionnalise, et il tend désormais à appartenir à ce système qu'il dénonce tant. Le discrédit des prédécesseurs était tel que les élus frontistes ne déçoivent pas plus que cela. Entre une droite en perte et une gauche complètement absente, le FN prospère sur le vide laissé. Ce n'est pas un hasard si on a cette configuration à l'élection présidentielle, une France éclatée entre 4 candidats qui ont fait chacun 20 %, et à l'intérieur de ces 20 % un électoral éclaté qui ne sait pas comment il va se positionner au 2ème tour.

■ **Y a-t-il une fatalité ? Qu'est-ce qui pourrait inverser le choix de voter FN ?**

Je conclus mon livre sur l'idée que le FN est un épiphénomène : il grossit sur une classe politique discréditée. Les dirigeants du PS ne comprennent pas le score que fait le PS aujourd'hui. Il n'y a qu'eux qui ne le comprennent pas. Ça fait des années qu'on sent cette défiance des gens à l'égard des grands partis et d'une alternance politique qui participe au sentiment du « tous les mêmes ». Dès qu'on a un discours politique offensif qui explique qu'on peut faire autre chose que suivre les directives de la commission européenne ou de l'Allemagne, les gens sont réceptifs. Le poids du politique par rapport à l'économique est à rééquilibrer. Il ne faut pas laisser la place.

Tout le monde s'est habitué à l'idée que Marine Le Pen s'est installée dans le paysage. Cela ne dit rien d'un électoral fidélisé, les voix sont volatiles, on l'a vu avec le captage des voix FN par Sarkozy en 2012. S'il y avait une offre crédible il y aurait un retour des électeurs vers les partis qui assument leur positionnement. À gauche, Jean-Luc Mélenchon en a fait en partie la démonstration à la présidentielle. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR
BERNARD DESWARTE.

L'IMPOSTURE

Le vote FN, ça n'arrive pas que chez les autres. Selon le sondage réalisé - comme après chaque élection importante - pour la revue « Liaisons sociales », une partie non négligeable des sympathisant-e-s des organisations syndicales ont voté pour l'extrême-droite, en 2017 comme auparavant.

Cette année, 24 % des sympathisant-e-s de FO, 15 % de ceux et celles de la CGT, 13 % des sympathisant-e-s de Solidaires, 9 % de ceux de la FSU et 7 % des proches de la CFDT auraient voté pour Marine Le Pen (au premier tour de l'élection présidentielle, le 23 avril dernier).

Précisons que ces chiffres ne relèvent pas de la science dure, dans la mesure où les indications fournies dans le cadre du sondage reposent sur l'autodéclaration - il n'est pas vérifié si les personnes sondées adhèrent réellement à un syndicat - et sur la simple « proximité » avec une organisation syndicale. Cela peut parfois relever plus du ressenti que de l'appartenance réelle au mouvement syndical. Toujours est-il qu'on retrouve, dans les sondages effectués pour « Liaisons sociales », des grandes lignes constatées, depuis l'élection présidentielle de 1995 en passant par celles de 2002 et 2017 jusqu'à celle d'aujourd'hui. (l'année 2007, en revanche, constitue une exception qui correspond à l'OPA - provisoirement réussie - de Nicolas Sarkozy sur l'électorat du parti d'extrême droite).

De la tentative de syndicats FN ...

L'influence de l'extrême droite sur le mouvement ouvrier, ou en tout cas sur ses marges, ne s'observe pas uniquement au niveau du vote.

Dans les années 1990, l'appareil du FN avait même tenté de mettre en place une surface militante à vocation « sociale », cherchant à recopier



SOCIALE DU FN



PHOTO: D. R.

par là une dynamique que possédaient les mouvements fascistes historiques et qui les distinguait (parmi d'autres éléments) de partis parlementaires de droite classique.

Il faudra énumérer ici la mise en place de cinq prétendus « syndicats » par le FN en 1995/96, la présentation d'une liste intitulée « FN locataires » aux élections de représentant-es des locataires dans les offices HLM en juin 1996, ou encore la mise en place de listes aux élections prud'homales de décembre 1997. Ces listes, dont l'intitulé était « cFNT » (pour « confédération française nationale du travail »), étaient présentées sous le même sigle dans les collèges employeurs autant que dans les collèges salarié-es. Cette spécificité, la présence à la fois dans les collèges employeurs et salarié-es sous la même dénomination, a valu à ces listes l'invalidation des mandats obtenus. Toujours était-il que cette même période était, pour le FN, celle d'un vrai foisonnement d'initiatives en vue d'occuper activement le terrain « social ». Rappelons aussi, à cette occasion, que cette politique fut assez ouvertement saluée dans les colonnes du journal de droite « Le Figaro », dans son numéro du 04 juillet 1996 : « *Il faut, selon le dirigeant du FN, utiliser les champs d'action, les leviers et les stratégies de rassemblement que la droite classique a largement abandonnés à la gauche.* »

... à l'infiltration des syndicats

Cependant, une contre-offensive syndicale, doublée de mesures juridiques, s'est soldée par un coup d'arrêt à

« Il faut, selon le dirigeant du FN, utiliser les champs d'action, les leviers et les stratégies de rassemblement que la droite classique a largement abandonnés à la gauche. »

Le Figaro, 4/5/1996.

ces tentatives d'intrusion sur le terrain social : par un arrêt de principe du 10 avril 1998, la Cour de cassation a interdit aux pseudo-organisations syndicales mises en place depuis 1995 par le parti FN de revendiquer la qualité de syndicat de salarié-es. En effet, la Cour de cassation a alors considéré qu'une organisation – prétendument syndicale – qui a inscrit dans ses statuts la « préférence nationale », et par là l'application de droits sociaux différents aux individus en fonction de leur nationalité, ne pouvait pas se prévaloir de la qualité de syndicat de salariés. Ceci parce que le Code du travail (article L.2131-1) définit l'objet des organisations syndicales comme

« l'étude et la défense des droits ainsi que des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels » des salarié-es ; ce qui n'est pas le cas d'une structure prônant la « préférence nationale ».

Aujourd'hui, le FN n'agit pas ouvertement sous couverture « syndicale », mais il s'adresse aux salarié-es sur le terrain électoral en tentant d'exploiter les défaites du mouvement social tout comme la déception vis-à-vis des politiques gouvernementales. Dès qu'un mouvement social d'ampleur se construit dans la rue et par la grève, le silence du FN devient assourdissant ! Il est donc urgent de relever le défi des mobilisations, à l'heure où le FN a perdu l'élection présidentielle... mais se présente comme le « parti d'opposition numéro un » face à une présidence qui va poursuivre et amplifier la « casse sociale ». ●

BERNARD SCHMID POUR VISA

AUTOUR DU FN : UNE POROSITÉ ÉLARGIE !

Un spectre large, allant du GUD à Sens commun en passant une nuée de jeunes, vieilles et vieux réacs multiplie les hommages ou soumissions au FN, dont la dirigeante annonce la prochaine recomposition.

Le Groupe Union Défense est une organisation étudiante d'extrême droite, très active dans les années 70, qui se caractérise par des actions violentes, et par son combat anticommuniste. Pourquoi parler du GUD en 2017 ? Premièrement parce que ses militants ont toujours les mêmes cibles, et les mêmes moyens d'action. Il n'y a qu'à voir l'actualité très récente : au soir du premier tour de l'élection présidentielle, en plein centre ville de Lyon, des militant-es de gauche, réuni-es dans l'espace public par un besoin partagé de discussions, ont été agressé-es à coups de jets de bouteilles, par une vingtaine d'individus masqués, qui ont répété : « On est le GUD, on va vous crever, sales gauchistes ». Cet épisode fait suite à plusieurs autres qui se sont déroulés depuis quelques mois, à Lyon, à Besançon, Nice, impliquant parfois aussi des Identitaires... En novembre dernier à Bourges, un militant communiste a été frappé, alors qu'il revenait d'une manifestation en faveur des migrant-es, par des contre-manifestants. Les violences sont parfois extrêmes, avec des sévices s'apparentant à de la torture, comme le montrent plusieurs faits divers concernant le GUD ou des groupuscules néo-nazis (dont le White Wolf Klan).

Les réseaux du GUD

Deuxièmement, le GUD a des liens solides avec le FN, plusieurs anciens font partie du premier cercle qui gravite et agit autour de Marine Le Pen. Là aussi, le travail de journalistes¹⁾ a mis en évidence l'influence que des hommes comme Frédéric Châtillon et Axel Loustau exercent au sein du parti, souvent en sous-main, en prenant une part active dans les opérations de financement et d'organisation des campagnes électorales. Certains sont mis en examen, voire condamnés, dans les affaires judiciaires relatives à la trésorerie du micro-parti de Marine Le Pen. Qu'il s'agisse de leurs agissements illégaux, de leurs relations sulfureuses ou de leurs prises de positions racistes et antisémites, qu'ils ne renient pas, ces hommes semblent bien éloignés de la stratégie de « dédramatisation » du parti. Ce qui n'a pas empêché Loustau d'être élu au Conseil Régional d'Île de France.

Sens Commun

Le parti des Républicains, et notamment l'équipe de Fillon, comporte également des personnes ayant un passé d'extrême droite ou des positionnements ultra-réactionnaires : Hervé Novelli, Anne Méaux, Valérie Boyer ou Bruno Retailleau... Cette porosité entre droite et extrême droite n'est pas nouvelle, il suffit de se rappeler le parcours de Gérard Longuet, entre autres, qui voit dès 2012 en Marine Le Pen « un interlocuteur » pour l'UMP.

Mais il y a au sein des Républicains une composante particulièrement réactionnaire : Sens Commun, émanation



PHOTO: D. R.

de la « Manif pour tous ». Ce sont ces militant-es qui ont porté à bout de bras la candidature de Fillon depuis les primaires de la droite jusqu'aux élections, en dépit des casse-roles qui s'accumulaient. Ce sont eux qui, forts de leur expérience des manifestations contre l'égalité du printemps 2013, ont organisé le 5 mars la manifestation au Trocadéro contre la justice ! Dans cette ligne, Fillon a d'ailleurs « extrême-droitisé » son discours, allant jusqu'à évoquer le « racisme anti-Français », marqueur du discours frontiste.

Sens Commun, c'est par exemple Anne Lorne, élue à la Région Rhône-Alpes-Auvergne, qui s'oppose au Pass contraction pour les lycéen-nes, et met en avant une conception très rétrograde de l'éducation à la sexualité. Elle entend aussi supprimer les subventions à SOS Racisme et aux associations LGBT, voire aux troupes de théâtre dont la programmation lui déplaît. Mais c'est bien sous l'étiquette « Les Républicains » qu'Anne Lorne devrait être candidate aux législatives ! Sens Commun bénéficierait au total de cinq investitures (mais les deux figures du mouvement, Christophe Billan et Madeleine de Jessey, ne figureraient pas dans la liste)... à moins d'être sanctionné par les Républicains. En effet, Sens Commun n'entend pas se plier à la discipline du parti (qui a appelé à voter Macron au deuxième tour de la présidentielle) et a exprimé publiquement son refus du « front républicain ».

Sens commun n'est pas la seule composante de la droite à avoir franchi la ligne à l'occasion de ce deuxième tour. Christine Boutin a appelé à voter Marine Le Pen, tout comme Marie-France Garaud. Mais surtout, Nicolas Dupont Aignan a choisi de passer « un accord de gouvernement » avec Marine Le Pen (qui en faisait même « son Premier ministre »...), devenant ainsi le premier « allié » politique du FN issu de la droite. De nouvelles digues ont encore sauté...

Quoi qu'il en soit, il nous faudra exercer toute notre vigilance pour les législatives et après, pour débusquer l'extrême droite où qu'elle se trouve. ●

CÉCILE ROPITEAUX

1) Marine Turchi - Mathias Destal « Marine est au courant de tout ». Envoyé spécial : « FN : les hommes de l'ombre ».

Évaluation des enseignant-es : le débat, suite...

Dans le premier degré, l'accompagnement prévu par PPCR devra compter avec l'héritage d'une relation duelle inspecteurs-trices/enseignant-es souvent basée sur la méfiance.

« **A**u-delà du droit à la formation des personnels, le plan de formation participe de la politique de gestion des personnels, en s'articulant tout particulièrement avec l'évaluation des personnels et la mise en place des politiques éducatives. » c'est ainsi que sont présentés aux personnels d'encadrement les objectifs de la formation continue des enseignants (ESEN 2016). On peut supposer que l'accompagnement annoncé dans PPCR contribuera, pour l'administration et au plus près du terrain, à la poursuite de ces objectifs. C'est d'ailleurs bien dans la rubrique « évaluation des enseignants » qu'est développé le concept d'accompagnement.

Alors que la formation, tant initiale que continue, est insuffisante, qui peut croire que l'accompagnement va constituer une avancée pour l'école et les personnels quand la relation enseignant-es/IEN est marquée d'un très fort rejet et d'un sentiment d'infantilisation ? Sentiment renforcé au cours des dernières années par la multiplication des dispositifs et des postes à profil qui a donné l'occasion à de nombreux IEN d'intensifier leur emprise sur l'organisation des enseignements et, par-là même, de mettre en œuvre les méthodes managériales dispensées à l'ESEN.

Conflit de critères et malaise enseignant

La décision de poursuivre ou non l'abandon des APC fournit un exemple : elle se fera au détriment – ou au profit, selon d'où l'on parle – d'autres actions jugées plus utiles pour la réussite des élèves sachant que les enseignants dénoncent l'inefficacité du dispositif et l'alourdissement constant de leur charge de travail. On peut supposer que l'institution, dont la mission vise la « mise en place des politiques éducatives », s'empare de ce nouvel espace pour, au plus près du terrain et sans la violence immédiate que revêtirait un retrait de salaire sans explication, « convaincre » ses agents du



PHOTO: D. R.

bien-fondé de cette action éducative pourtant si décriée. Dans le même temps, cette même institution participe à « la gestion des personnels » en articulant la formation avec « l'évaluation des personnels ». On voit où tout cela nous conduira.

Ceci permet de mettre en évidence la nature du conflit qui ne manquera pas de se déployer chez nos collègues et dans les équipes. C'est ce qu'Yves Clot appelle un conflit de critères. Plus exactement, et comme souvent, un conflit de critères à armes inégales. Une fois de plus, la question du « travail bien fait » et du « pouvoir d'agir » des travailleurs pour mettre en œuvre ce que l'analyse de leur expérience leur dicte, se pose. Paul Devin, dans son propos, minimise l'effet des positions dissymétriques qu'occupent les partenaires de la relation IEN-enseignant-es et les conditions de travail de ces dernier-es qui font que le travail enseignant se trouve souvent empêché par ceux qui le prescrivent et dans l'acte même de cette prescription.

De l'horizontalité pour la co-construction

Les collectifs de travail existent en dehors des logiques hiérarchiques, entre pairs et dans l'horizontalité nécessaire à leur déploiement, mais souffrent de ne

pas trouver les espaces, le temps et les outils théoriques pour construire des réponses – pourtant pressenties – capables de renforcer l'efficacité de leur action. L'accompagnement, parce qu'il dépend des valeurs qui le sous-tendent et donc des individus qui les portent, a plus de chances d'étouffer que de renforcer cette créativité enseignante qui ne demande qu'à prendre forme. En aucun cas, un accompagnement formatif ne pourra se substituer à la formation continue mais, dans tous les cas, il ne pourra s'entendre que s'il constitue une réponse aux préoccupations réelles des équipes sur le terrain. Parce que le positionnement hiérarchique des IEN leur confère un pouvoir sur l'activité des enseignant-es et dans le même temps sur leurs rémunérations, ils ne peuvent être les acteurs à convoquer en priorité pour l'accompagnement. Même si Paul Devin ne mentionne pas leur existence, les formateurs/trices du 1^{er} degré comme ceux de l'ESPE, par leur expérience et par leur capacité d'opérer un pas de côté vis-à-vis de leurs collègues mais aussi vis-à-vis de la hiérarchie, seraient les personnels les plus à même de remplir cette mission auprès des enseignant-es qui le demandent pour l'élaboration de réponses professionnelles. ●

CLAUDE GAUTHERON
POUR L'ÉQUIPE EE SNUIPP-FSU

Quelle réponse fédérale au Livret Scolaire

Les enseignant-es sont amené-es depuis cette année à renseigner le LSUN devenu 3 mois après LSU. Cette application, présentée comme un des éléments de la refondation de l'école et de la réforme du collège, doit permettre de centraliser les résultats et le parcours scolaire d'un élève du CP à la 3^{ème}.

Cet outil, marqué par de nombreux problèmes techniques, prend place dans la jungle des applications utilisées par le Ministère de l'Éducation Nationale, qui avance un certain nombre d'arguments pour justifier sa mise en place :

- ✓ Faire évoluer les modalités de la notation des élèves pour éviter une notation sanction.

- ✓ Faciliter pour les familles le suivi de la scolarité de leurs enfants du CP à la 3^{ème}.

- ✓ Permettre de mieux identifier l'évolution et les progrès des élèves.

Le LSU est aussi le moyen d'évaluer le nouveau Socle commun de connaissances, de compétences et de culture et de mettre en musique la logique des « parcours », si présente dans la refondation. Cette évaluation se fera par « niveaux de maîtrise » selon une échelle à quatre échelons : maîtrise insuffisante, maîtrise fragile, maîtrise satisfaisante, très bonne maîtrise.

Un nouveau LPC ?

Le Livret Personnel de Compétences (LPC), instauré en 2010, avait suscité une mobilisation importante du syndicalisme et de la profession : outil uniformisé de validation d'un socle commun réduisant les objectifs de l'école à une dimension purement utilitariste et de tri social, moyen du pilotage par l'évaluation du système éducatif, élément d'un fichage généralisé des élèves, surcharge de travail... Autant d'arguments qui avaient motivé des appels au boycott ou au non-remplissage du LPC.

Qu'en est-il avec le LSU ? D'abord il s'appuie sur les nouveaux programmes et le nouveau Socle commun de compétences, connaissances et culture. Ensuite, en l'état des textes réglementaires, les items du livret sont modifiables par les enseignant-es. Enfin, seuls les ensei-

gnant-es, les parents et les chefs d'établissements dans le secondaire peuvent en consulter le contenu. L'administration doit en détruire les données un an après la fin de la scolarité obligatoire.

Est-ce à dire que ce nouveau livret est exempt des menaces que l'ancien LPC faisait peser en termes de fichage, de pilotage, ou sur notre liberté pédagogique ? Non, bien évidemment. Mais il est nécessaire d'affiner nos critiques.

Enjeux de pratiques professionnelles, enjeux pédagogiques

Le LSU, qui se veut le même outil pour toute la scolarité obligatoire, vient percuter des métiers marqués par pratiques professionnelles différentes en terme d'évaluation et de suivi des élèves.

Dans le secondaire, le LSU permet d'importer les données déjà saisies dans les logiciels (en général commerciaux) utilisés par les établissements. Seule grande nouveauté : on demande aux enseignants de lister les éléments de programme travaillés pendant le trimestre.

Dans le primaire, le bouleversement technique est plus grand tant le bulletin papier restait majoritaire. Il s'agit maintenant de passer au « tout numérique », ce qui ne va pas sans poser problème, notamment du fait de l'hétérogénéité des moyens informatiques attribués par les communes. Néanmoins, la logique évaluative est plus en phase avec les pratiques majoritaires de la profession.

De fait, les débats qui se sont ouverts dans le premier et le second degré recouvrent en partie des éléments différents, ce qui peut expliquer les positionnements respectifs du SNUipp et du SNES. Le SNUipp, qui demande un moratoire



sur sa mise en place, insiste sur la charge de travail supplémentaire et sur les problématiques liées au traitement et à la propriété des données numériques. Il ne remet pas en cause l'évaluation par quatre « niveaux de maîtrise ».

Le SNES souligne lui aussi les risques de surcharge de travail. Mais, surtout, il engage les personnels à ne rien se laisser imposer en terme d'évaluation. Il souligne notamment que l'évaluation par niveaux de maîtrise n'est obligatoire que pour la validation du socle, en fin de cycles 3 et 4. Depuis la création du LPC, le SNES a fait de l'évaluation notée un élément de l'identité professionnelle du second degré, en l'opposant au relativisme et supposé manque de rigueur de l'évaluation par compétences du premier degré.

Que pouvons-nous dire à ce propos dans l'École Émancipée ? Voilà peut-être un point qu'il nous faudra continuer de discuter fédéralement. Comme nous l'avons constaté lors d'un stage EE-FSU sur l'évaluation des élèves en janvier 2015, la manière d'évaluer et les critères qu'on se donne pour évaluer, sont très fortement liés aux objectifs que l'on donne à l'enseignement et aux pratiques

e Unique (Numérique) ?



pédagogiques. On peut même affirmer que de la façon dont on va évaluer découle la façon dont on va enseigner.

En ce sens, le LSU n'est pas qu'un simple outil technique. Il conserve les risques de pilotage du système et de normalisation des pratiques et des objectifs que l'école se donne. Mais, d'une manière plus insidieuse, le fait que l'outil soit largement modifiable masque l'évidence de l'imposition. C'est par la charge de travail qu'occasionnent les modifications du livret, les phénomènes de régulations et d'uniformisations locales, avec notamment le poids des chefs d'établissements ou des IEN dans les liaisons inter-degré, que ces dangers vont s'installer, dans des métiers dont l'assise professionnelle a largement été mise à mal par plusieurs années d'attaques libérales.

S'agit-il d'une ouverture vers des pratiques innovantes ou une tentative de « mise au pas » pour imposer une école libérale, soumise aux exigences du MEDEF ? Peut-être un peu des deux. C'est une question que nous n'allons pas trancher ici. La soumission au MEDEF semble en tout cas moins grossière qu'avec le LPC, même si la logique des compétences

et de la certification vont dans ce sens.

Quoi qu'il en soit, cet outil d'évaluation, avec son exigence de bilans périodiques à la fin de chaque période, renforce la logique envahissante de l'individualisation de l'enseignement et des parcours des élèves, au détriment d'une réflexion sur la façon de favoriser l'apprentissage collectif au sein du groupe classe. On verra les effets de cette logique sur la charge de travail des enseignant-es. Et on peut douter des effets positifs d'une augmentation des évaluations qui réduit le temps pour apprendre.

Se pose donc la question de l'utilité pédagogique d'un LSU qui ne débrouille aucun des enjeux pédagogiques posés par l'évaluation des élèves (évaluer



pour qui ? Évaluer pour quoi ? Qui évalue ? Sur ces éléments voir l'article de compte-rendu du stage EE-FSU dans le numéro 52). Il ne résout pas la question de la place et de l'utilité de l'évaluation dans les processus d'apprentissage. En tentant d'uniformiser le système, il semble plutôt limiter les possibilités d'utiliser l'évaluation dans ce sens.

La question du fichage

Les textes semblent en baliser le risque. Mais il faut être prudent, tant les logiques de contrôle et de fichage sont aujourd'hui généralisées.

Les risques se situent à trois niveaux : dans une évolution des textes, dans l'absence de garantie technique concrète du non-fichage, et dans l'existence d'autres textes remettant en cause les éléments de protection.

Ainsi l'article 48 de la loi CESEDA, relative aux droits des étrangers en France, stipule que les établissements scolaires peuvent être amenés à fournir

des informations, quelles que soient les modalités de conservation de ces informations, dans le cadre du traitement d'une demande de titre ou renouvellement de titre. Le renouvellement d'un titre de séjour a déjà été refusé à un adolescent parce que ses bulletins témoignaient d'un manque d'investissement. Des éléments conservés dans le LSU pourraient se révéler hautement problématiques.

Les réponses techniques aux nombreuses questions concernant la confidentialité et l'usage qui pourrait être fait de la masse de données ainsi récoltées n'existent pas à ce jour. Quel regard des familles sur les données stockées dans les dossiers ? Quel droit à l'oubli ? Qui vérifiera que les dossiers seront bien effacés un an après la fin de la classe de troisième ?

Enfin, le MEN ne cache pas son intention d'utiliser ces données à des fins statistiques et de pilotage... S'agira-t-il seulement de statistiques ? N'y a-t-il pas un risque de voir ainsi évalués et comparés des écoles, des collèges ou même des enseignants ? En tout cas, les pratiques, les projets, les EPI⁽¹⁾, les PPRE⁽²⁾, PAP⁽³⁾ et autres dispositifs de remédiations mis en place, ou non pourront être suivis à la trace... Et les évolutions récentes apportées à ONDE (interface de gestion des écoles) n'ont rien de rassurant.

Se battre contre le LSU reste une nécessité. Mais s'impose à nous un travail d'information et de problématisation plus important que face au LPC. Les risques de fichage impliquent de faire les liens avec des politiques de contrôle plus générales. Les enjeux pédagogiques, liés à l'évaluation des élèves, exigent de reprendre avec les enseignant-es des débats essentiels, d'ordre professionnel. Il s'agit de permettre à nos métiers de se construire en tant qu'œuvrant à l'émancipation des élèves et la démocratisation du système scolaire, et, pour cela, de résister massivement à l'imposition d'outils au mieux inutiles, au pire dangereux par rapport à ce projet. ●

ADRIEN MARTINEZ ARIZTEGUI ET
LOÏC SAINT-MARTIN

1) Enseignements Pratiques Interdisciplinaires.

2) Projet Personnalisé de Réussite Éducative, pour accompagner des difficultés passagères.

3) Projet d'Accompagnement Personnalisé, pour accompagner des difficultés pérennes, du type « dys ».



INTERVIEW DE... BRUNO ROBBES*

L'autorité à l'école :

* Bruno Robbes est Maître de conférences en Sciences de l'éducation, auteur de plusieurs ouvrages traitant de cette question.



PHOTOS: D. R.

B. Robbes.

► Que répondre à ceux qui voient dans la « crise de l'autorité » comme cause principale des difficultés à l'école et prônent son rétablissement comme remède ?

Tout dépend de quelle autorité on parle. Si l'on conçoit une autorité qui s'impose « naturellement » ou qui s'exerce en soumettant les élèves, alors oui, cette autorité-là est en crise et il faut s'en réjouir. J'avance plutôt qu'une crise de la transmission touche les enseignants, l'institution et la société. Les enseignants ont du mal à identifier quels savoirs l'école doit faire acquérir et sur quels repères s'appuyer pour y faire accéder les élèves. Des choses ont changé dans le rapport entre autorité et savoir à l'école. Il n'y a pas qu'à l'école que l'on trouve du savoir et chacun sait que les savoirs scientifiques sont provisoires. Dans une « société de la connaissance » qui réduit le savoir à de l'information, les savoirs scolaires sont délégitimés, voire discrédités. Les contenus d'enseignement évoluent en permanence. Tout cela n'aide pas les enseignants à exercer leur autorité.

Au niveau de l'institution, les responsables politiques ont aussi du mal à s'entendre sur ce que la société attend de l'école. On le voit par exemple dans le peu de suites données au grand débat sur l'avenir de l'école lancé en 2003, ou dans l'évolution des programmes du primaire entre 2002 et 2008. Cela amène à reposer la question de ce que la société attend de l'école aujourd'hui. Souvent, l'école est vue comme un service de consommation et l'écart grandit entre ses valeurs et celles de la société. Accéder au savoir oblige l'élève à contrôler *a minima* ses pulsions, à tolérer la frustration et la satisfaction différée, à accepter temporairement une discipline pour réfléchir et entrer dans le travail, mais aussi à s'engager activement dans la durée et à faire des efforts. Dans la société, le règne du « capitalisme pulsionnel » prévaut. La société ne sait d'ailleurs pas

d'avantage ce qu'elle doit faire de ses jeunes. Le diplôme n'est plus une garantie d'accès à l'emploi. Les jeunes sentent tout cela, ce qui crée des tensions importantes jusque dans la classe.

► Est-ce que le retour à la transmission des « valeurs de la République » (notamment via l'introduction de l'EMC) peut rétablir l'autorité des enseignants ?

Tout professeur sait qu'une telle affirmation est insuffisante. S'en tenir à rappeler que son autorité d'enseignant émane des « valeurs de la République » ne suffit pas. Ceux qui s'y arc-boutent en exigeant des élèves une obéissance immédiate et inconditionnelle sous la forme d'une soumission (autorité autoritariste) augmentent les risques d'être victimes ou auteurs de violences, en particulier avec des élèves aux comportements difficiles. Toute relation d'autorité légitime articule une dimension statutaire, asymétrique qui distingue l'adulte de l'enfant ou du jeune, l'enseignant de l'élève, avec une dimension symétrique qui considère l'autre comme une personne humaine, notamment à travers sa parole. L'exercice de l'autorité nécessite qu'un enseignant associe : 1) cette dimension statutaire et les responsabilités qui en découlent ; avec 2) une autorisation personnelle, c'est-à-dire une sécurité et une confiance suffisante en soi pour oser entrer en relation avec les élèves, les soutenir et les aider à poser des actes qui les conduiront progressivement à être autonomes ; et 3) une capacité fonctionnelle où l'enseignant fait la preuve, par ses actions en contexte, que l'influence qu'il exerce sur les élèves peut être reconnue au final comme bénéfique par eux. Exercer l'autorité n'a donc rien de naturel. C'est une posture professionnelle qui se construit. Les enseignants se demandent légitimement « comment faire ? ». Si l'idée de former les enseignants à la laïcité et aux valeurs de la République est bien présente dans les déclarations ministérielles suites aux attentats en France, la formation à l'exercice de la relation d'autorité n'est pas mentionnée. Nos responsables politiques pourraient pourtant s'appuyer sur des propositions qui émanent de leurs services. De même, les témoignages de professionnels de l'école peuvent s'avérer utiles.

► Est-ce que l'autorité dans la classe est déconnectée de l'apprentissage des savoirs ?

Les professeurs pensent qu'être enseignant, c'est d'abord faire acquérir des savoirs aux élèves et bien sûr, ils ont raison ! Le problème, c'est que ces objectifs ne peuvent être atteints sans exercer une autorité, c'est-à-dire obtenir l'obéissance des élèves à ce qu'on leur demande en ne les soumettant pas par la force ou par la séduction. Or, l'autorité est généralement connotée

pour quoi faire ?

péjorativement, voire rejetée, car elle est synonyme d'autoritarisme. Ce sont donc deux catégories de représentations qu'il faut faire évoluer chez les professeurs. Celle du métier d'abord : être professeur certes, c'est détenir des savoirs, mais c'est aussi – et de plus en plus – savoir créer des conditions pédagogiques et didactiques pour que les élèves apprennent. Celle de l'autorité ensuite, qui n'est pas un « mal nécessaire » de la relation humaine, mais une condition pour que les élèves accèdent à davantage d'autonomie dans leurs apprentissages, leurs relations aux autres, leur vie. Je me limiterai à indiquer quatre conditions *a priori* d'une reconnaissance par les élèves du caractère bénéfique de l'influence qu'un professeur peut

exercer sur eux, une posture première d'enseignant. 1) Tout d'abord, désirer être en classe. Sans cela, comment transmettre aux élèves l'envie d'y être aussi ? La formation continue, notamment les groupes d'analyse de pratiques professionnelles, peuvent entretenir cette flamme. 2) Avoir la conviction de l'éducabilité des élèves. Même dans les situations apparemment sans issue, des progrès ténus sont possibles. 3) Faire preuve de « bonneveillance », cette nécessité que l'enseignant offre à l'enfant, au jeune, le regard dont il a besoin pour grandir et progresser. 4) Enfin, être à l'initiative du respect de l'enfant, du jeune, donc de l'élève sans condition préalable. Ce « respect initié par l'enseignant » est essentiel pour construire la confiance et engager la réciprocité.

► Peut-on apprendre des astuces pour avoir de l'autorité quand on est enseignant ?

Penser qu'il existerait des astuces ou des « recettes » fonctionnant en toute situation est un leurre, qui met le professeur

en difficulté au lieu de l'aider. En effet, la « recette » conforte le professeur dans l'idée qu'il n'y aurait qu'une seule bonne façon d'agir. Or, la réalité résiste : il y a toujours un moment où dans une situation avec une classe, avec un élève, la « recette » qui fonctionnait échoue. L'enseignant est alors totalement désemparé, sans alternative et sans outillage intellectuel pour penser la situation et sa reprise. La quête d'astuces entretient l'illusion qu'il serait possible de faire l'économie de la réflexion sur les situations d'enseignement, alors qu'aucune ne ressemble jamais complètement à une autre et qu'elles comportent une complexité de variables en jeu. De plus, c'est une façon de considérer qu'un professeur n'est qu'un exécutant, tout juste capable d'appliquer de « bonnes pratiques » pensées par d'autres à sa place, sans se poser de questions sur le sens de ce qu'il fait. C'est pourquoi, à travers l'analyse de multiples situations professionnelles réelles ou vécues, je préfère aider les professeurs à se doter de principes pour guider leurs actions.

► L'autorité à l'école est-elle compatible avec le projet d'émancipation individuelle et collective que porte le mouvement syndical ?

L'autorité est une relation d'influence qui s'exerce sans recourir à la force. Elle vise l'obéissance et le consentement. Son étymologie est double. Elle a pour racine *auctor*, qui signifie conquérir la capacité de s'autoriser à accéder à la responsabilité personnelle et à l'autonomie sur sa propre vie, dans ses relations aux autres. Sujet de son existence, l'auteur se construit à travers une histoire jamais achevée, dont l'élucidation contribue à développer la confiance suffisante en soi. S'autoriser, c'est donc pour une part être en capacité de désobéir aux demandes des autres comme d'accepter de questionner ses propres certitudes. Mais le sujet ne s'autorise jamais seul. D'autres contribuent à renforcer sa capacité à s'autoriser. La seconde étymologie, *augere*, signifie faire croître, augmenter. L'enseignant suffisamment auteur de lui-même acceptera d'aller vers les élèves avec son savoir et ses manques, sans être déstabilisé s'ils ont des réactions qu'il n'avait pas anticipées. Il aura le souci de les aider à poser des actes leur permettant de s'engager à leur tour dans un mouvement d'autorisation d'eux-mêmes. Si l'on considère l'autorité dans cette perspective, qui est son sens véritable, alors elle est assurément partie prenante du projet d'émancipation individuelle et collective portée par le mouvement syndical ! L'enjeu est bien de maintenir *quoiqu'il arrive* le lien avec les élèves afin de leur permettre de devenir progressivement des sujets toujours davantage auteur d'eux-mêmes et dans leurs relations aux autres. Et c'est aux éducateurs, au sens large, de relever ce défi. Il en va de la pérennité de la fonction sociale d'éducation, dans une société en demande de réponses simples, rapides, souvent exclusives (sécuritaires, médicales...), trop rarement éducatives. ●

PROPOS RECUEILLIS
PAR
LAURENT ZAPPI



Durement éprouvée par l'Occupation, la CGT de l'après-guerre va néanmoins connaître une dynamique exceptionnelle. La Libération fait éclore un contexte politique et social complètement nouveau. C'est néanmoins sur une ligne modérée que le syndicat joue, par sa force militante et son organisation centralisée, un rôle de premier plan dans la définition d'un ambitieux plan de démocratisation sociale du pays dont la Sécurité sociale et les nationalisations sont un éclatant exemple. Cela ne va cependant pas sans intenses débats dans une confédération où les équilibres internes ont été chamboulés et seront bientôt impactés par la guerre froide naissante.



Histoire de la CGT de 1945 à Mai 68 (IV)

C'est en septembre 1944 que la presse de la CGT peut enfin reparaitre légalement. Frachon, l'un des trois dirigeants de la résistance communiste clandestine, en prend la tête. Léon Jouhaux, représentant de l'ancienne tendance dite confédérée ne rentre de déportation qu'en mai 1945. La CGT connaît, en quelques mois, un élan comparable à celui du Front populaire. Des milliers salariés affluent dans ses rangs et, moins de deux ans après sa reconstruction, elle compte plus de 3,5 millions de membres. Dans un pays où l'industrie occupe une place centrale, les plus grosses fédérations sont celles de la métallurgie, du textile, du bâtiment, des mines et des cheminots confirmant la mainmise du prolétariat industriel sur l'organisation. Les femmes restent peu nombreuses. Les équilibres internes bougent rapidement et ce flot de nouveaux militants renforce le poids des ex-unitaires proches du PC. Le prestige de la résistance et de l'URSS, les très bons scores électoraux du PCF et la volonté de faire revivre la tradition syndicale révolutionnaire expliquent la prise de contrôle de la CGT par les communistes.

Dès 1945 ils dirigent 66 Unions départementales. Lors du congrès d'avril 1946 l'aile communiste représente près de 80 % des mandats et, même si Jouhaux partage le titre de secrétaire général avec Frachon, la domination des ex-unitaires est écrasante. La présence de ministres communistes au gouvernement, la volonté de ne pas « effrayer » la petite bourgeoisie et de reconstruire l'appareil productif du pays conduisent à une modération revendicative évidente autour du mot d'ordre « gagner la bataille de la production » qui se prolonge bien au-delà de la défaite du nazisme en mai 1945. Aucune grande grève n'est à relever en 1945-1946... hormis dans quelques secteurs où sont influents les militants confédérés (Livre, Territoriaux). Les espoirs déçus de la Libération, un ravitaillement encore chaotique et la hausse des prix entraînent, malgré une ligne timide de la CGT, un regain de combativité ouvrière début 1947. Les tensions internes s'approfondissent et les confédérés, tiraillés entre leur défense traditionnelle de l'indépendance syndicale vis-à-vis du politique et leur proximité avec la SFIO, s'organisent en « Amis de Force ouvrière » posant déjà les bases de la scission à venir. Les rapports internationaux se tendent et une grève puissante éclate aux usines Renault à l'instigation de militants trotskistes en avril 1947. La ligne de la « bataille pour la production » est devenue intenable pour la majorité de la CGT. Les ministres communistes quittent le

gouvernement dans la foulée et, au second semestre 1947, le nombre de jours de grèves s'envole. À l'automne, dans le sillage des mineurs et des métallos, véritables forces propulsives, les instituteurs, les postiers, les cheminots entrent à leur tour dans la danse pour réclamer des hausses des salaires et une baisse des prix. Lors d'un comité confédéral qui se tient en novembre 1947 la majorité propose une généralisation du mouvement et une consultation des travailleurs pour aller en ce sens. Les amis de Force ouvrière, suivis par 9 UD, refusent cette stratégie et quittent l'organisation dans la foulée. La troisième scission de la CGT est consommée mais la fédération enseignante (FEN) refuse d'arbitrer entre les deux confédérations et fait le choix de l'autonomie autour de ses trois grandes tendances.



La CGT entre isolement et début d'ouverture (1948-1962)

C'est dans ce contexte nouveau qu'éclate à l'automne 1948 le plus puissant mouvement de grève de l'après-guerre dans les bassins miniers. Le ministre SFIO Robert Lacoste publie une série de décrets qui prévoient une baisse des salaires en cas d'inflation, une indemnisation moins avantageuse des mineurs touchés par la silicose et des suppressions de postes administratifs. Le sentiment de colère est immense chez les mineurs qui ont mené avec vigueur



L. Jouhaux



B. Frachon.



PHOTOS: D. R.



la bataille de la production et ne comprennent pas qu'on leur demande de nouveaux sacrifices. Le 4 octobre, la grève se répand comme une traînée de poudre dans Pas de Calais et la région de St Étienne. La CGT en est le fer de lance. Elle est aussitôt accusée de conduire une grève politique insurrectionnelle. Le bras de fer qui s'engage est rude. Le ministre de l'Intérieur Jules Moch fait « libérer » les puits de mines par les CRS et les réquisitions pleuvent sur les grévistes. 2 000 syndicalistes CGT seront licenciés et, près de 70 ans plus tard, les familles se battent encore pour faire reconnaître leur préjudice. Cette défaite de la CGT couronne son isolement et son enfermement dans la stratégie très dure décidée à Moscou et relayée par le PCF. La scission de FO, le poids des défaites et l'isolement sectaire font perdre plus de 1, 5 millions de militants à la CGT. La combativité ouvrière diminue au début des années 1950 et, lors de la grande grève victorieuse de l'été 1953 contre le recul de l'âge en retraite des fonctionnaires, la CGT n'est pas seule en première ligne puisque le mouvement est parti des PTT où FO joue un rôle actif. Dans ces années-là, la CGT se mobilise également contre

les guerres d'Indochine et de Corée et relaie l'appel de Stockholm contre l'arme nucléaire. Un débat en son sein émerge à partir de 1955-1956 à propos de l'appréciation portée sur la situation des travailleurs. Même si la ligne de la CGT reste celle de la « paupérisation absolue de la classe ouvrière » plusieurs de ses dirigeants commencent à comprendre que les acquis de la Libération ont permis une relative stabilisation du capitalisme français. Le retour au pouvoir de De Gaulle en mai 1958 et le dégel impulsé en URSS par Khrouchtchev font sortir l'organisation de son isolement. La CGT dénonce le coup de force gaulliste et, aux côtés de l'UNEF, de la CFTC et de la FEN milite pour une paix rapide en Algérie. En avril 1961 elle appelle à la grève générale pour mettre en échec le putsch des généraux engagés par De Gaulle avec le FLN. Le 8 février 1962 toute la gauche syndicale et politique (à l'exception de la SFIO) appelle à un grand rassemblement contre l'OAS et pour la paix à la Bastille. La manifestation est interdite mais des centaines de cégétistes bravent cet ordre et descendent dans la rue. À Charonne neuf d'entre eux sont tués, écrasés contre les grilles du métro. Leurs obsèques voient un million de personnes défilé jusqu'au Père Lachaise. Une fois encore la CGT paie un lourd tribut à la répression policière.

Le réveil de la combativité ouvrière et l'unité d'action (1962-1968)

Malgré quelques luttes à la Sécurité sociale, à EDF ou à la SNCF, le mouve-

ment social est resté assez atone depuis 1958. La fin de la guerre d'Algérie et les liens tissés entre les syndicats dans la lutte anti-guerre changent la donne. C'est encore des mines que va venir, en 1963, le signal que la question sociale fait son retour sur le devant de la scène. Dans ce secteur, nationalisé en 1944 et qui a longtemps fait figure de moteur de l'économie française, une crise de surproduction menace son avenir même. Des suppressions de postes et une limitation drastique de la production provoquent une vive réaction dans le bassin du Pas de Calais. C'est FO qui sonne la charge en proclamant la nécessité d'une grève illimitée le 28 janvier 1963. De premières négociations échouent et, fin février, la grève se généralise rapidement à l'appel de la CGT, de la CFTC et de FO. Le gouvernement fait procéder à des réquisitions, l'UNEF et la FEN organisent des collectes pour les grévistes dans tout le pays. À la fin



du mois de mars, le gouvernement doit céder en octroyant une quatrième semaine de congés payés et des hausses de salaires de 8 %. La CGT met en scène cette victoire lors son congrès d'avril 1963. La création

de la CFDT sur une ligne combative en 1964, le relatif affaiblissement électoral du gaullisme lors des présidentielles de 1965 et la brèche ouverte par la victoire des mineurs encouragent la renaissance de mouvements revendicatifs et offensifs. En janvier 1966, la nouvelle CFDT et la CGT signent un pacte d'unité d'action. Le mouvement contre les ordonnances, qui éclatent en plusieurs branches la Sécurité sociale et ôtent une partie de leurs prérogatives aux représentants syndicaux, permet une concrétisation de ce pacte. En mai 1967, une grève de 24 heures est suivie dans tous les secteurs professionnels et défie le pouvoir gaulliste. Malgré des désaccords persistants, cette unité encourage les grèves et prépare le terrain à l'embrassement généralisé de Mai 68. Une page est en train de se tourner au sein de la CGT avec le remplacement de l'inamovible Frachon par Georges Ségué en 1967... à suivre... ●

JULIEN GUERIN (77)



B. Frachon, G. Ségué et Henry Krasucki.

Verlaine et Rimbaud, un concert révolutionnaire

Esprit de corps

Mon premier était né à Metz, mon second à Charleville-Mézières, leurs pères étaient capitaines – l'un dans le Génie, l'autre dans l'infanterie. Verlaine était mauvais élève, attiré par d'autres plaisirs et sensations, Rimbaud un élève surdoué remarqué par ses enseignants. Leur attirance venait d'abord de la poésie, avec comme référence commune Charles Baudelaire, révolutionnaire endurci de la langue française et des formes du poème, rejeté par tous les bien-pensants.

Arthur Rimbaud, Ribaudé suivant les temps de Paul, reçut comme un don de la terre la poésie de Paul qui l'incita à se lancer dans l'aventure. Une aventure pas seulement intellectuelle. Le besoin de révolution ne s'agit pas seulement en une seule dimension, mais en 3D au moins.

Ces deux-là vécurent un amour intransigeant de la part d'Arthur qui jamais ne supporta les compromissions et même les compromis tout court. Il ne pardonna jamais à son amant les à-peu-près, les retours en arrière, la douceur même de la vie, lui qui s'ennuya à mourir au sens le plus fort. Il fallait aller voir ailleurs.

D'abord du côté de cette Commune qui voulait le ciel sur terre et tout de suite. Hugo servira de boussole à Verlaine qui lui écrira un poème « Mort », un titre qu'il reprendra à la fin de sa vie. La révolution sociale de la Commune sera de courte durée. Elle restera dans l'Histoire comme la première manifestation d'une prise de pouvoir par les travailleurs. Marx, dans « *La guerre civile en France* », en fera le récit sans en cacher les faiblesses.

Arthur et Paul prennent les chemins de l'exil comme tous les Communards. En Belgique où Paul voulut tuer Arthur et se retrouva en prison (« *Le ciel est par-dessus le toit* »), en Angleterre pour une succession de petits boulots pour survivre. Rimbaud partira loin, vers l'Eden, pour combattre son ennui, sa mélancolie – une maladie aux effets étranges – et se faire négociant. Il apprend l'arabe qu'il parle couramment aux dires des voyageurs qui le rencontrent, mais aussi un certain nombre de dialectes. Il fera, bien sûr, de mauvaises affaires et meurt d'un cancer semble-t-il.

Verlaine, rentré à Paris après la loi d'amnistie des Communards de juillet 1879, continuera d'écrire malgré la maladie. Arthur est mort le 10 novembre 1891, Paul le 8 janvier 1896.

Un dialogue violent pour construire la modernité

Solenn Dupas, Yann Frémy et Henri Scepi propose dans



la collection Quarto, « *Un concert d'enfers* », une édition qui mêle la vie et les œuvres d'Arthur Rimbaud et Paul Verlaine. Les premiers poèmes – saturniens – de Verlaine cohabitent avec les premiers écrits de Rimbaud, y compris les versions latines où il se met en scène pour figurer des portraits croisés. L'un et l'autre feront partie des Parnassiens qui privilégient la forme et la distance. Cette influence, réelle, sera percutée par « *le brouillard fécond des perceptions* » pour conduire une

révolution dans la forme et le fond de la poésie. Ils feront scandale. Par l'affirmation de leur homosexualité et de la passion violente qui les dépasse, et par leurs œuvres. Il faudra les surréalistes, après la première boucherie mondiale, pour (re)découvrir Rimbaud, la saison en enfer et la couleur des voyelles, un appel direct à la liberté de création. Je peux décider de quelle couleur sont les voyelles – cette couleur qui est la mienne et que je n'impose pas – et peux m'en servir en toute liberté.

De l'un à l'autre, aucune copie, aucun plagiat mais une influence réciproque. Arthur apporte la dureté, le réel et les rêves étrangement arrangés, la force et la volonté d'être tandis que Verlaine se trouve plus du côté du plaisir, de la grivoiserie et d'une sorte de prière qui le rend humain trop humain. L'un est du côté de la jouissance, de la lucidité – celle qui fait mal, l'autre de celle de l'imaginaire un peu rose. À eux deux, ils représentent l'entrée dans la modernité, l'évocation du futur. Un peu de vingtième siècle dans ce dix-neuvième pourrissant. Une sensibilité à fleur de peau qui leur permet d'envisager d'autres mondes, d'autres univers, d'avoir la mémoire du futur. Et particulièrement dans la musique de ces vers. Verlaine, par une répétition savamment construite, laisse à penser qu'il a participé à l'invention du jazz qui se sert de citations dans des ensembles différents pour féconder la musique d'hier. C'est bien l'objectif de ces deux-là.

Cette édition permet de suivre ce couple à la fois dans leur vie et dans leurs œuvres. Un dossier à charge de la poésie vivante, libre, fraternelle et érotique. ●

NICOLAS BÉNIÈS



✓ « *Arthur Rimbaud, Paul Verlaine, un concert d'enfers* », Solenn Dupas, Yann Frémy et Henri Scepi,

FAUT-IL UN SUPER-HÉROS POUR NOUS SAUVER DU FASCISME ?

On sait que les super-héros ont été mis à contribution durant la deuxième guerre mondiale, alors pourquoi pas aujourd'hui ? Alors que plus que jamais le danger postfasciste⁽¹⁾ s'invite avec une vigueur bien inquiétante, telle en tout cas semble avoir été l'idée de Jérôme Ruillier.

C'est à une vague qu'on est confronté dans son conte. Une vague bleu marine qui symbolise la montée du nationalisme, le besoin de changement et de renouveau qu'expriment ses partisans et qui rappelle immanquablement l'actualité la plus immédiate. Mais la vague est mortelle et menace de tout détruire. Tout semble désespéré, hormis *Surfman*. Le super-héros n'hésite pas – on l'aura compris – à surfer et ce faisant, à... effacer la vague menaçante.

Le conte toutefois n'incite pas à s'en remettre à un quelconque leader. *Surfman* n'est pas un vrai super-héros. Ses apparitions le montrent minuscule face à la vague. Sa seule force est l'absence de peur et d'ailleurs c'est bien la peur qu'il efface comme si la peur et la vague ne faisaient qu'une. Et puis on n'est pas bien sûr que *Surfman* existe. L'histoire se termine sur l'affirmation qu'on est tous *Surfman* tandis que tout le monde s'attache à éteindre les incendies et reconstruire. Bref la lutte contre la menace haineuse est l'affaire de tous, elle passe par le refus de la peur et l'affirmation d'une volonté collective.



Auteur talentueux de BD et de nombreux albums jeunesse, Jérôme Ruillier s'est notamment signalé par la qualité grave et poétique avec laquelle il



a dans le passé abordé les thèmes de l'exil, de la migration, de l'accueil et de l'exclusion. Déjà parue aux éditions L'Agrume, sa précédente BD, *L'étrange*, qui raconte l'histoire d'un demandeur d'asile, est à n'en pas douter un chef-d'œuvre.

Avec *Surfman*, l'auteur a en tête le précédent de Franck Pavlov. Avec *Matin brun*, il avait réussi à faire d'une courte nouvelle publiée chez

Cheyne, un tout petit éditeur, un véritable manifeste contre le Front National qui avait eu un très grand succès en 2002 à l'occasion de l'accession au deuxième tour de l'élection présidentielle de Le Pen père. Le prix modique et exceptionnel pour une œuvre graphique de ce format et en couleur marque bien la volonté militante des auteur et éditeur. Le livre s'accompagne d'une affiche pour coller sur celles de la vague... Signe des temps plus obscurs que nous vivons, il ne semble pas pour l'instant connaître le même type d'engouement. Raison de plus pour le lire et faire lire. ●

STÉPHANE MOULAIN

✓ Jérôme Ruillier, *Surfman* (L'Agrume), 9,9 euros.

¹⁾ Je reprends cette expression défendue par Enzo Traverso. voir son dernier livre : *Les nouveaux visages du fascisme* (Textuel, 2017).

QU'EST-CE QUE LA CULTURE ?



La culture sert-elle réellement à quelque chose ? On finirait par en douter à force de voir tous les décideurs, à quelque échelle que ce soit, raboter les budgets culturels comme s'il était bien entendu qu'il s'agit là par définition de ce qui est dispensable, frivole et inutile. Aussi est-il heureux qu'un album destiné à la jeunesse ait décidé de répondre avec hauteur, poésie, drôlerie mais aussi grand sérieux à cette question fondamentale : au fond c'est quoi la culture ?

Dramaturge québécoise, Carole Fréchette a écrit le texte de ce livre pour interpeller les politiques de son pays sur l'importance de la culture. Elle y propose d'instaurer des « journées sans culture » durant lesquelles il n'y aurait plus ni concert, ni représentation théâtrale, ni cinéma, ni danse, ni spectacle de tous ordres... Mais après avoir évoqué les lieux traditionnels de la culture, elle poursuit son énumération en évoquant la fermeture de YouTube et des écrans personnels, le verrouillage des iPod, l'obligation de cacher les œuvres d'art de l'espace public, celle de porter des vêtements



uniformes, de troquer sa voiture pour une sorte de Trabant et jusqu'à imposer « des dispositifs (...) pour s'assurer que l'œil ne puisse attraper la courbe agréable d'une corniche, la ligne élégante d'une façade ».

Magnifiquement servie par les illustrations facétieuses d'un Dedieu très inspiré, cette énumération conduit à revisiter par l'absurde l'importance de l'art et de la culture dans notre vie quotidienne. « Combien de temps dureraient ces journées sans culture ? » demande malicieusement l'auteur en conclusion.

La réponse évidemment s'impose : « Le temps qu'il faudrait pour sentir le manque, la sécheresse, la déprime profonde » et de proposer de renommer le titulaire du ministère de la culture « ministre de l'équilibre des âmes, du battement des cœurs, de la respiration, ministre de l'oxygène ». Assurément une excellente idée. ●

STÉPHANE MOULAIN

✓ Carole Fréchette, Dedieu, *Si j'étais ministre de la culture* (HongFei), 14,5 euros.

CONGRÈS NATIONAL DU SNEP-FSU : LA GRANDE MOTTE DU 13 AU 17 MARS 2017

Du bon et de l'insupportable!

Cette année encore UA sort ultra-majoritaire du vote d'orientation. Mais... avec 9 voix de plus pour l'ÉE (249), alors qu'UA en perd cette fois-ci plus de 300 (3035), l'écart se resserre... l'École Émancipée progresse au SNEP-FSU ! Et atteint cette année 7, 60 % des votes exprimés (près de 1 point de progression). À ce rythme-là, l'ÉE sera majoritaire au SNEP-FSU... en 2146 !



Avant d'entrer au cœur des débats, nous avons, dans notre intervention d'ouverture du congrès, rappelé notre attachement à ce qu'au SNEP comme à la FSU, le droit de tendance soit reconnu et permette une expression pluraliste sur tous les sujets sur lesquels nous sommes amené-es à nous prononcer.

« Laisser la place aux minorités de s'exprimer, accepter d'être titillé-es en son propre sein, c'est favoriser les conditions d'un fonctionnement interne démocratique qui in fine légitime nos revendications et décisions d'action. Donner les moyens d'exister à celles et ceux qui ne pensent pas toujours comme la majorité, prendre soin d'une minorité... c'est de la démocratie... en acte », voilà ce que nous avons dit et nous verrons que... c'est loin d'être gagné !

Les débats en commissions les mardi et mercredi se sont globalement déroulés dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale : ciel presque bleu sur le congrès du SNEP qui s'était notamment donné comme objectif d'aboutir à des propositions à porter au niveau fédéral pour contribuer au projet pour l'École de la FSU.

Des échanges plus tendus ont été remarqués dans les commissions du thème 4 (*améliorer l'outil syndical*) où se sont exprimées les divergences habituelles autour du « périmètre d'intervention » du SNEP-FSU. La question de l'articulation entre général et spécifique est en effet un débat important dans notre syndicat de métier. Nos interventions et celles d'autres congressistes, ont finalement permis d'aboutir à un texte qui, pour renforcer l'engagement dans les luttes et le syndicalisme de transformation sociale, lie l'activité du SNEP à la FSU, aux mouvements



sociaux, aux temps et lieux d'éducation populaire... En gros, donne une orientation à notre outil syndical.

Les J.O.P.

Nous avons abordé la question des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) et du soutien ou non du SNEP-FSU à la candidature de Paris pour accueillir les JOP de 2024. Alors qu'un « texte JOP + vote » était prévu à l'ODJ, le débat était renvoyé de commission en commission. Quand, enfin, nous avons pu aborder la question, le fait que nous n'intervenions pas directement sur l'argumentaire de la critique radicale de sport, porté depuis l'ÉE depuis une cinquantaine d'années, a visiblement fortement déstabilisé la majorité habituée à son propre contre-argumentaire. Le choix de proposer au vote un texte critique qui pouvait faire consensus sur les événements sportifs internationaux (ESI) au regard des enjeux climatiques et environnementaux nous a alors valu d'être accusé-es « d'avancer masqué-es ». Nul masque chez nous bien sûr, juste la volonté d'avancer en actant des analyses sur la problématique cruciale d'ESI respectueux de l'environnement, que nous pensions pouvoir être

convergentes, sur un sujet qui d'ordinaire nous divise. Devant le blocage que représentait le refus de la direction nationale de soumettre ce texte au vote comme nous le demandions, nous avons finalement accepté que le débat, à partir de notre texte, soit mené au prochain Conseil National du SNEP, instance qui rassemble le bureau national et toutes et tous les secrétaires académiques et qui se tiendra mi mai.

Le maintien de notre demande que soit soumis au vote indicatif du congrès le soutien ou non du SNEP-FSU à la candidature de Paris nous a valu, lui, d'être accusé-es de vouloir « pourrir le congrès ». Rien que ça !

Après avoir essayé un refus que soit organisé ce vote, nous avons assisté à ce que nous avons vécu comme une manipulation du congrès. Pour éviter que ce refus pur et simple apparaisse comme ce qu'il était (antidémocratique), la direction nationale a imposé un vote proposant de mettre en opposition notre demande de vote indicatif et un texte voté en octobre disant que le SNEP se servirait de la candidature de Paris pour porter nos revendications pour l'EPS, le Sport Scolaire et le Sport. Il n'était pour nous pas juste d'opposer ces deux expressions. Nous l'avons dit, rien n'y a fait !

Devant de tels procédés, nous avons quitté la salle.

Quelles traces laissera cette séquence ? Nous ne pouvons encore le dire... Elle a, c'est sûr, fortement ébranlé l'engagement au SNEP de toute notre délégation, et beaucoup interrogé un certain nombre de congressistes qui, plus ou moins consterné-es, sont ensuite venu-es nous dire qu'ils/elles n'avaient sans doute pas compris tout ce qui s'était passé mais avaient perçu toute la violence de la séquence et nous assuraient de leur soutien. ●

LA DÉLÉGATION DE L'ÉESNEP-FSU

SNUEP-FSU : CONGRÈS DE BOURGES MARS 2017



Et maintenant ? C'est dans la rue que ça se passe ?

A lors que le congrès s'ouvrait, la Guyane entamait son mouvement de grève générale. Rendant compte de la lutte engagée par les salarié-es, les jeunes, la population dans son ensemble, une déléguée guyanaise a fait part de la situation faite à ce territoire, ravagé par les politiques d'austérité et aux richesses pillées au profit des grandes entreprises.

Bilan catastrophique du quinquennat

L'heure était au bilan de la politique désastreuse menée sous ce quinquennat. Les engagements de Hollande à revaloriser l'enseignement professionnel ou à redonner la priorité à la jeunesse n'auront pas vu le jour. Au contraire, les réformes et les différents chantiers se sont multipliés afin de poursuivre le démantèlement de cette voie. Sur ces questions, le thème introductif « *La valorisation de l'enseignement professionnel : une exigence sociale* » est resté insuffisant. Les textes, reposant sur un corpus de mandats préexistants, constituent avant tout un répertoire de réponses aux différents dossiers ministériels en cours et peinent à donner une vue d'ensemble et une analyse globale des réformes, passant même sous silence les politiques d'austérité et leur impact. Ces insuffisances rendaient d'autant plus difficile l'amendement du thème, n'autorisant que des interventions à la marge pour en renforcer les aspects revendicatifs sur l'éducation prioritaire, l'apprentissage ou le droit au retour en formation initiale. Plus surprenant a été le refus net d'UA d'inscrire dans un zoom consacré à la loi Travail la revendication de son abrogation. Le passage au vote, avec 79 % des voix, a permis son intégration.

Le thème suivant traitant des métiers et des carrières était aussi tout attendu. Nos interventions multiples sur le PPCR, sur le soutien syndical au projet de

réforme de l'évaluation des personnels n'ont donné lieu qu'à des réponses prudentes ; une motion demandant l'abandon du projet d'évaluation est restée minoritaire. Nous sommes restés également bien seuls à défendre les non-titulaires, les mandats se bornant à de timides « plans de titularisation » et « concours nationaux adaptés » aux contours flous et illisibles.

de la division du champ syndical : un camp de lutte et de progrès social, l'autre d'accompagnement et de défaites, mais le discours de la fédération ne tranche pas, prônant le « rassemblement » des deux pôles. Cette vision de l'entre-deux, d'une fédération qui ne choisirait pas son camp, n'est plus tenable. Lors du mouvement contre la Loi Travail, ce « modèle théorique » s'est vérifié dans la réalité de l'intersyndicale qui luttait, de

la CGT à Solidaires, en passant par la FSU et FO. Peut-être que nous n'avons pas pu ou su batailler assez fermement lors de ce congrès pour clarifier les positionnements de chacun. Le vote très majoritaire de ce thème 4 ne doit pas nous faire oublier que nous devons encore et toujours convaincre de l'utilité de la construction d'un nouvel outil syndical, qui puisse transformer nos luttes à venir en victoires sociales et politiques.



Choisir le syndicalisme de lutte

Dans une logique de syndicalisme de lutte, nous devons adopter une attitude ferme et sans concession pour maintenir l'extrême-droite à l'écart de tous les secteurs décisionnels. L'entretien d'une ambiguïté et l'acceptation du dialogue prônés par certain-es camarades ont conduit à un débat vif sur la lutte à mener contre la présence d'élu-es d'extrême droite dans les CA. Malgré des précisions sur les formes de lutte apportées par ÉÉ ou encore l'intervention de UA, il reste encore difficile pour certain-es d'envisager une lutte quelconque contre des élu-es dits de la République. Ce débat aura au moins été l'occasion de démontrer l'importance à continuer le travail sur ces questions et sur l'action syndicale plus généralement.

Dans le thème 4 est abordée la question

Un congrès en demi-teinte

Si les militant-es ont reconduit une liste commune ÉÉ, UA et sans tendance, dans la réalité il devient de plus en plus difficile de faire entendre une autre voix que celle d'UA. L'organisation exemplaire du congrès, à mettre tout particulièrement au compte de l'équipe de l'académie d'accueil, a malgré tout permis des soirées conviviales. Le texte action a été à l'image des débats menés, dans cette période attentiste. Un texte vide d'échéances à court terme, mais qui s'engage tout de même à construire la riposte en intersyndicale afin de contrer toute attaque contre l'enseignement professionnel. ●

OLIVER BAUDOIN
ISABELLE LAUFFENBURGER
PAUL LÉBOUC

Le SNU Pôle emploi FSU : 1^{er} syndicat des agent-es publics



Pôle emploi, rien n'est simple. Cet établissement public à caractère administratif est composé de personnels de droit privé (50 000, sous convention collective) et de droit public (4 500, sous statut contractuel de droit public). Cette différence de statut engendre une gestion RH différente (il y a un double processus) et une désignation des représentant-es du personnel différente en fonction du statut de l'agent-e. Ainsi, le cycle des élections de droit privé s'est terminé fin 2016, et celui de droit public le 28 février dernier.

Le SNU renforce son audience

Concernant les élections de droit public, avec un taux de participation à 67 % au plan national, le SNU Pôle emploi a été largement porté en tête des suffrages, devant la CGT, dans les Commissions Paritaires Nationales, (voir tableau).

Le SNU a donc gagné 50 % des sièges dans ces Commissions Paritaires Nationales, et plus de 33 % des sièges sur l'ensemble des Commissions Paritaires Locales Uniques, avec un taux de participation supérieur à 70 %.

Au final, le SNU est le seul syndicat à avoir progressé en voix et en sièges.

Au-delà de ces seuls chiffres, il est intéressant de noter que le front des organisations de transformation sociale est très largement majoritaire dans cette catégorie de personnels (ce qui n'est pas vrai côté personnel de droit privé).

Cela s'explique par le fait que depuis 2009, date de la fusion entre les Assedic et l'ANPE, les agent-es publics de Pôle emploi sont particulièrement maltraité-es par leur direction générale et les syndicats d'accompagnement.

Le SNU Pôle emploi se bat depuis toujours pour faire vivre le statut des personnels de droit public, en effet miroir de celui des personnels de droit privé. Mais la direction générale de Pôle emploi, appuyée par ses syndicats domestiques (CFDT, CGC, UNSA, SNAP et CFTC), joue un tout autre jeu : celui de l'opposition entre les personnels. En effet, de nombreuses mesures ou dispositions ont été accordées aux agent-es de droit privé et refusées aux agent-es de droit public sous des prétextes plus ou moins fallacieux de différence statutaire, de contrainte budgétaire ou juridique

Les agent-es publics de Pôle emploi sont maltraité-es

Loin de se résigner, le SNU Pôle emploi a dressé un grand nombre de contre-propositions d'évolutions statutaires (comme par exemple la fusion des grilles indiciaires, leur déplafonnement ou encore la suppression des primes et leur intégration dans le traitement de base) qu'il a portées dans des séances de concertations auprès de la Direction Générale. Même si cette dernière n'en a jamais eu la volonté, elle a été contrainte de négocier et de se résoudre à accepter un certain nombre de nos propositions.

Même si nous sommes très loin du compte, nous pensions pouvoir enfin annoncer aux agent-es de droit public une évolution concrète et positive de leur statut. Car depuis huit ans maintenant ils/elles sont en attente. Mais c'était sans compter sur la malhonnêteté et la perversité de la Direction Générale de Pôle emploi.



La Direction Générale de Pôle emploi joue la carte du mépris et du mensonge.

En effet, cette dernière s'était engagée sur deux points : d'abord présenter un projet de décret, reprenant un certain nombre de nos revendications ; ensuite aller vite, en aboutissant avant les élections présidentielles pour sécuriser le statut.

Or, première « surprise », quasiment aucune de nos propositions ne se retrouvait dans le projet de décret final. Pire encore, un grand nombre de mesures étaient en régression avec le statut actuel (comme par exemple le fait que le Directeur Général peut prendre des décisions unilatérales sur un grand nombre de points).

Mais la deuxième « surprise » fut de taille. En effet, devant nos relances régulières sur l'avancée du décret auprès des tutelles, la Direction Générale de Pôle emploi affirmait que le texte était toujours entre les mains du Ministère du Travail pour arbitrage. Sauf que nous avons découvert, par hasard, que ce n'était pas vrai. En creusant pour comprendre ce qui se passait, nous nous sommes rendu compte que, sciemment, la Direction Générale de Pôle emploi n'avait jamais présenté aux tutelles le projet de décret !

Jamais, jamais de telles méthodes n'ont été utilisées dans l'histoire de notre institution ! Après le mépris et le mensonge, nous en sommes aux méthodes de voyous. Jusqu'où iront-ils ? ●

ALEXANDRA NOUGAREDE

1) Siège obtenu sur collège cadres.

VOTE DES AGENT-ES PUBLICS

	SNU/FSU	CGT	FO	CLL (scission CGT)	SUD	SNAP (syndicat « autonome »)	CFDT	CFTC	CGC	CAT (scission CFTC)
Nombre de voix	954	678	327	267	214	183	98	67	23	6
Nombre de sièges	9	7	1	0	0	0	0	0	1 ⁽¹⁾	0

La Guyane en grève : une colère légitime

La Guyane, département d'outre-mer depuis 1946, territoire jusque-là méconnu, a enterré le quinquennat Hollande avec un mouvement social sans précédent et s'est invitée dans le débat présidentiel. Cette crise de grande ampleur qui a duré plus d'un mois a connu différentes formes : manifestations, grèves, collectifs, déclarations, sommations, plateformes de revendications, débats, AG, barrages...

Après des décennies de total délaissement, la Guyane s'est réveillée et s'est mise debout, tous les citoyens réunissant leurs forces et unissant leurs voix dans des manifestations d'envergure, avec un objet commun : frapper ensemble sur le gouvernement, refuser de demeurer des citoyens de seconde zone, obtenir des investissements à la hauteur des besoins notamment dans les services publics. Ce mouvement est l'expression d'une colère légitime, très largement partagée, liée à l'extrême pauvreté du territoire et à son abandon de longue date par l'État.

En Guyane, 44 % de la population guyanaise vit sous le seuil de pauvreté mais le taux d'impôts sur la fortune à Cayenne est le 3^{ème} de France, 60 % des jeunes sont sans diplôme, 50 % sont sans travail. La société guyanaise est très complexe, multiculturelle, multi-ethnique, traversée par des intérêts fort différents.

Une insécurité importante, un nombre d'homicides inquiétant, sont à l'origine d'une première manifestation en février organisée par un collectif naissant : « les 500 frères contre la délinquance ». Leurs revendications sont alors sécuritaires, radicales, faisant l'amalgame entre immigration et insécurité ; elles ne correspondent pas aux valeurs de la FSU. Ce groupe d'hommes musclés et cagoulés qui théâtralise leurs interventions parviennent tout de même à fédérer les mécontentements, à contenir les foules et à interpeller la métropole. Le blocage du centre spatial et la fusée clouée au sol finissent de réveiller Paris. Les syndicats de l'éducation se réuniront à l'initiative de la FSU Guyane, pour rendre visibles des revendications éducatives, réponses primordiales au constat commun d'insécurité. Le point culminant de ce mouvement populiste a été incontestablement la grande vague de manifestations du 28 mars.

Le collectif « Pou Lagwyiann dékolé » (Pour que La Guyane décolle) se constitue dès le lendemain, pour regrouper les revendications ; il s'organise en pôles pilotés par le syndicat UTG, affilié à la CGT et proche du MDÉS (Mouvement de Décolonisation et d'Émancipation Sociale).



Face à la détermination d'une population mobilisée de façon massive, dans un respect mutuel, dans toutes les communes, l'État français a été contraint de dépêcher des ministres récalcitrants pour négocier. Ces discussions ont débouché sur un plan d'urgence pour la Guyane, financé par l'État à hauteur de 1,086 milliard d'euros. Concernant l'Éducation, ces mesures devraient permettre la construction, sur 10 ans, d'écoles, collèges et lycées. Cependant la FSU Guyane estime qu'il manque au moins 250 millions d'euros pour rattraper le retard structurel et des dotations conséquentes pour scolariser dignement tous les jeunes.

Ce mouvement auto-qualifié de « populaire » a sciemment mis de côté les élus, bafoué les institutions et refusé la représentativité. Chacun s'est auto-proclamé représentant, responsable, président, porte-parole d'un groupe, d'un pôle, d'une cause... À partir de là, les négociations se feront de façon très inégale, les mieux armés signeront des accords sectoriels comme nous l'avions prédit, les autres rameront.

Malgré les multiples interventions de la FSU Guyane lors des AG, les négociateurs du pôle éducation ont rejeté les OS représentatives et persisté dans une stratégie vouée à l'échec : un représentant issu du privé, et adhérent à un syndicat représentant 2,7 % des enseignant-es, une non connaissance des dossiers, une plateforme de revendications peu cohérente.

Les représentant-es de l'État ont profité de cette faille pour réduire à la portion congrue la demande légitime de la population notamment dans sa partie éducative. Dans un même temps, via le pôle économique, le MEDEF a négocié des allègements fiscaux correspondant à plus de 2 milliards d'euros sur 10 ans !

Profitant de ces mobilisations sans précédent, certains responsables du collectif « Pou Lagwyiann Dékolé » ont choisi délibérément d'inverser l'ordre des priorités et de coupler les demandes légitimes de la population à l'évolution statutaire, revendication centrale pour l'UTG et le MDÉS.

La FSU Guyane a fermement dénoncé les manipulations de la parole publique, favorisées par une classe politique étrangement silencieuse, au profit de valeurs portées par la grande bourgeoisie locale dominante asservie à la bourgeoisie nationale. ●

FABIENNE ROCHAT,
CO-SECRÉTAIRE DU SNUIPP-FSU GUYANE.

NE PAS ENFOUIR, ARRÊTER D'EN PRODUIRE !



La lutte antinucléaire a connu en France ces dernières années un certain affaiblissement, mais également une diversification et un renouveau de certaines luttes locales. C'est en particulier le cas à Bure.

PHOTO : LIBÉRATION

Petit rappel des faits. La production d'électricité d'origine nucléaire produit en fin de chaîne des déchets hautement radioactifs. Il s'est agi dans un premier temps de les retraiter et l'usine de la Hague est construite à cet effet en 1966. Mais, devant le développement massif du programme électro-nucléaire français dans les années 1970, l'enfouissement est présenté par le lobby nucléaire comme une solution inéluctable.

Dans les années 1980, plusieurs communes sont sélectionnées pour servir de terrain d'enfouissement mais face aux résistances des populations, aucun des projets prévus ne voit le jour. Les projets d'enfouissement en géologie profonde sont relancés au début des années 1990, et cette fois, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) tourne ses regards vers la Haute-Marne : un département peu peuplé, aux populations réputées tranquilles, rien de tel pour enfouir discrètement. *L'Est Républicain* peut se féliciter d'« une fantastique ouverture économique et scientifique... (...) une manne économique... (qui) créera 150 emplois en priorité au niveau local (...) Les taxes générées seront sans doute un joli ballon d'oxygène pour nombre de communes riveraines (...) » (20 octobre 1993). Le quotidien résume ainsi le sentiment de bien des élus locaux et des dirigeants de l'État. Les premiers forages du futur site de Bure com-

mencent en 1994, de même que les premières manifestations des opposants aux déchets nucléaires.

C'est surtout au début des années 2000 que les véritables travaux prennent de l'ampleur avec le forage des puits principaux. Depuis, malgré les actions des opposants, l'État et l'ANDRA poursuivent leurs projets. Le projet Cigéo (centre industriel de stockage géologique) ne résout en rien les problèmes et les inquiétudes soulevés par l'enfouissement des déchets nucléaires : fuites éventuelles des lieux de stockage, conséquences de possibles mouvements sismiques, circulation de la radioactivité par les eaux souterraines, rejets éventuels de gaz radioactifs à la surface, incendies, etc. Enfouir à de très grandes profondeurs empêche de contrôler a minima ces déchets. L'ANDRA a beau jeu de multiplier les discours rassurants, aucun des accidents nucléaires qui ont eu lieu jusqu'à aujourd'hui n'aurait dû arriver. Et pourtant, ils se sont produits. Le principe de précaution voudrait donc qu'on arrête tous les projets d'enfouissement, ce qui mettrait nécessairement l'industrie nucléaire face à ses contradictions et à son incapacité à organiser la gestion des déchets produits par les centrales.

Après des années de lutte, autour de divers collectifs comme Burestop⁽¹⁾ ou la Maison de résistance à la poubelle nucléaire de Bure, le refus des déchets connaît un regain d'activité depuis 2015. Après la tenue du Camp Action Climat anticapitaliste à l'été 2015, plusieurs actions ont précédé l'occupation du bois Lejuc à partir de juin

2016. Ce bois avait été défriché illégalement par l'ANDRA sur 8 hectares et l'agence avait également commencé à bâtir un mur d'enceinte sur 1.2 km. En août dernier, la justice avait alors décrété cette destruction/construction illégale et obligé l'ANDRA à remettre le bois en état. Dans le même temps, les militant-es antinucléaires détruisaient le mur alors que les forces de l'ordre avaient déserté le bois. L'occupation du bois Lejuc a alors pu s'organiser de façon plus durable, autour de plusieurs cabanes qui ont fleuri entre les arbres ou dans leurs branches. Si cette occupation a permis de gagner du temps face à la voracité de l'ANDRA, le tribunal de grande instance de Bar-le-Buc s'est prononcé le 26 avril dernier pour l'expulsion des habitant-es du bois, au prétexte que les cabanes ne constituent pas des immeubles bâtis.

Autre démarche juridique en cours, et depuis des années, celle qui concerne l'occultation par l'ANDRA du potentiel en ressources géothermiques sous le village de Bure. L'enfouissement des déchets nucléaires empêcherait toute exploitation de ces ressources dans un avenir proche ou lointain. Depuis 2012, six associations ont assigné l'agence afin de dénoncer cette dissimulation. En mars dernier, la Cour d'appel de Versailles a refusé de reconnaître les fautes de l'ANDRA mais les associations envisagent de saisir la Cour de cassation.

Plus que jamais, la solution face aux déchets nucléaires passe par l'abandon du projet Cigéo, par l'arrêt de la production de déchets et donc par la sortie rapide du nucléaire. ●

VINCENT GAY

